



Conseil Communal
MONTREUX

**RAPPORT
DE LA
COMMISSION DE GESTION 2014**

Chargée d'examiner l'exercice 2013

Juin 2014

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION.....	5
I Organisation de la Commission de gestion.....	5
II Mandat.....	5
III Thèmes traités.....	6
IV Séances.....	6
V Visite.....	6
VI Conclusion.....	6
THEME 1	7
SERVICE DE LA JEUNESSE	7
1.1 Préambule.....	7
1.2 Pyramide des âges.....	8
1.3 Lieu de contact et d'accueil.....	9
1.4 Lieu temporaire.....	10
1.5 Point de rencontre.....	12
1.6 Travailleur social hors mur.....	12
1.7 Facilités (soutiens) accordées en lien avec les jeunes.....	14
1.8 Chalet des Esserts, et cabane de Bretaye.....	15
1.9 Sport.....	15
1.10 Conclusion.....	15
THEME 2.....	18
SUIVI DES PREAVIS.....	18
2.1 Préambule.....	18
2.2 Préavis d'entretien du patrimoine.....	18
2.3 Préavis objets distincts.....	24
2.4 Alpages communaux.....	32

THEME 3.....	34
CULTURE.....	34
3.1 Préambule.....	34
3.2 Musique.....	40
3.3 Biennale.....	40
3.4 Arts plastiques.....	41
3.5 Théâtre, spectacles.....	41
3.6 Humour.....	42
3.7 Musées et expositions.....	42
3.8 Bibliothèque.....	43
3.9 Commission Culturelle Consultative.....	44
4.0 Saison culturelle de Montreux.....	45
ANNEXE.....	53
VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION 2014.....	54

INTRODUCTION

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément au règlement du Conseil communal, la Commission de gestion a été nommée pour la législature 2011 à 2016 lors de la séance d'installation du Conseil communal du 22 juin 2011, et mise en fonction le 31 octobre 2011, par M. Grégoire Furrer, alors Président du Conseil. Ce dernier a rappelé en début de mandat la teneur des dispositions légales et réglementaires régissant les travaux de la Commission de gestion ainsi que les usages en vigueur concernant son fonctionnement.

En cours d'année 2013, M. Florian Despond (PLR) a remplacé Mme Bibiana Streicher (PLR), M. Claudio Mammarella (SC) a remplacé Mme Irina Gote (SC) démissionnaires.

Selon le tournus établi au sein de la Commission de gestion, le parti socialiste assume la présidence pour l'exercice 2013 - 2014.

I Organisation de la Commission de gestion

Présidence	M.	Christian BECHERRAZ
Membres	Mme	Amiira NEFF
	MM.	Stéphane BARBEY Jean-Richard BAYS Florian DESPOND Emmanuel GETAZ Patrick GROGNOZ Claudio MAMMARELLA Franco MEICHTRY Lionel WINKLER

M. Claudio MAMMARELLA a démissionné du Conseil communal au mois de mars 2014, et de ce fait, de la Commission de gestion.

II Mandat

En vertu de l'article 57 du règlement du Conseil communal, la Commission de gestion a examiné, pour l'année civile 2013, si les dispositions légales relatives aux charges de la Municipalité ont été observées. La Commission a contrôlé le fonctionnement de l'administration et la bonne exécution des décisions du Conseil communal.

La Commission de gestion n'a pas visité les archives, la personne titulaire nouvellement nommée étant en congé maternité.

Par ailleurs la Commission de gestion a également procédé à l'examen du rapport n° 10/2014 de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion communale pour l'année 2013.

III Thèmes traités

Thème 1: Service de la jeunesse

La Commission de gestion a souhaité connaître la structure du Service Jeunesse et le fonctionnement des points de rencontre à Montreux et à Clarens, ainsi que le travail de M. Simon Smith et de M. Samuel Ricucci.

Thème 2 : Suivi des préavis

La Commission de gestion a contrôlé l'exécution, le suivi et les enveloppes budgétaires des préavis votés par le Conseil Communal de la Commune de Montreux.

Thème 3 : Organisation du Service de la culture

La Commission de gestion a examiné le fonctionnement de la culture au sein du Service de l'Economie, de la Culture et du Tourisme.

IV Séances

Pour la préparation du présent rapport, la Commission de gestion a tenu 14 séances plénières, 8 séances de sous-commissions et 3 demi-journées consacrées à une visite, entretiens avec la Municipalité et travaux de synthèse. Les séances de sous-commissions ont eu lieu selon les thèmes travaillés.

V Visite

La Commission de gestion a visité :
- le bâtiment de l'église catholique de Montreux

VI Conclusion

La Commission de gestion remercie la Municipalité, les chefs de service et les collaborateurs qui ont participé à ses séances, fourni tous les documents et les explications nécessaires, et ainsi facilité son travail d'investigation et d'analyse. La disponibilité et l'esprit de collaboration de toutes les personnes rencontrées sont à souligner. La Commission a apprécié la continuité dans la présentation des rapports d'exécution des préavis, selon un vœu qu'elle avait formulé en 2010.

Le Président de la Commission de gestion 2014

Christian BECHERRAZ

THEME 1

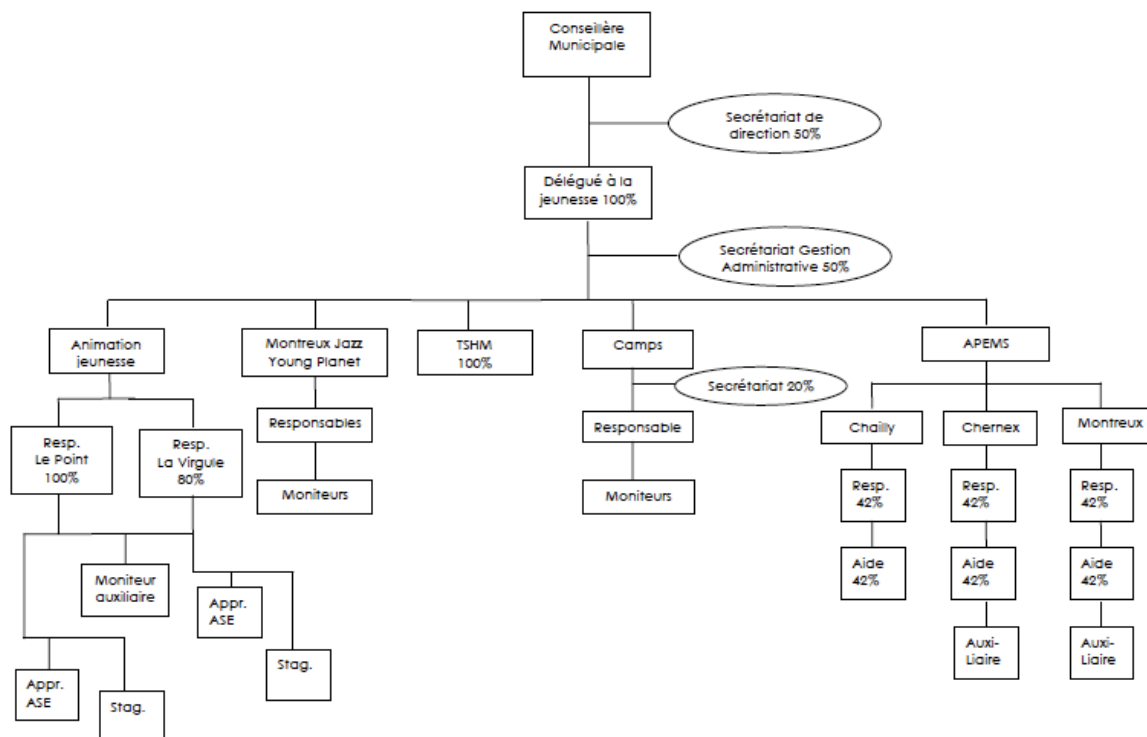
SERVICE DE LA JEUNESSE

La sous-commission en charge de l'étude du service de la jeunesse s'est réunie à plusieurs reprises pour élaborer un certain nombre de questions. Nous avons obtenu des réponses qui ont suscité des questions complémentaires, pour lesquelles nous avons également obtenu des réponses claires et précises. Suite à ces questions écrites, nous avons rencontré le 10 avril 2014 le service par le biais de Mme la Municipale en charge du service Mme Jacqueline Pellet, du délégué à la jeunesse de Montreux, M. Simon Smith et enfin du travailleur social hors mur (TSHM) M. Samuel Ricucci.

La Cogest remercie ces personnes pour leur disponibilité et les réponses fournies. La Cogest a souhaité connaître :

- les structures en place et vérifier si elles répondent aux attentes
- l'organigramme et l'organisation du service
- les événements, et les animations proposées
- le travail du TSHM,(travailleur social hors mur)

Le fonctionnement du service jeunesse se fait d'après l'organigramme suivant :



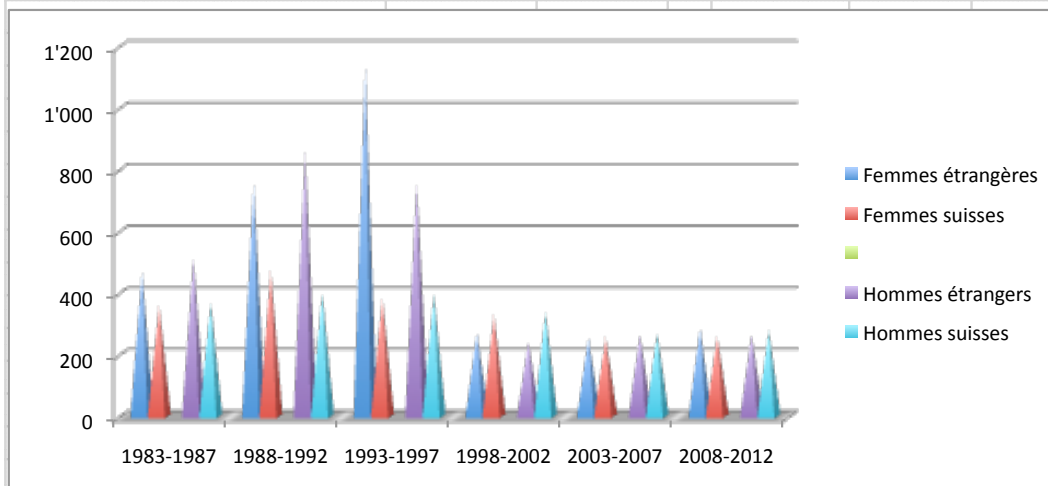
Pyramide des âges des jeunes de 1 à 30 ans établis sur la commune en 2013

La pyramide des âges des jeunes établis sur la commune donne des indications intéressantes, en faisant notamment apparaître l'importance de la population étudiante habitant sur la commune durant le temps de ses études.

Dans la tranche d'âge 18-25 ans, la population est plus que doublée, voire même triplée par la présence des étudiants.

Pyramide des âges des jeunes entre 0 et 30 ans, habitant la commune en 2013

Année de naissance	Femmes étrangères	Femmes suisses	Hommes étrangers	Hommes suisses	Total
1983-1987	469	360	513	368	1'710
1988-1992	753	473	857	402	2'485
1993-1997	1'135	384	754	399	2'672
1998-2002	269	329	240	339	1'177
2003-2007	254	257	266	270	1'047
2008-2012	285	260	266	280	1'091
Grand total					10'182



Légende: en vertical le nombre des jeunes, en horizontal par tranche de 5 ans, de 0 à 30 ans

Pour chaque tranche d'âge de 5 ans, les 4 pyramides expriment, de gauche à droite :

- > le nombre de femmes étrangères
- > le nombre de femmes suisses
- > le nombre d'hommes étrangers
- > le nombre d'hommes suisses

Lieux de contact et d'accueil existants pour les jeunes :

Le Point à Montreux (rue de la Gare 27) et La Virgule à Clarens (rue du Collège 24) sont les deux lieux ouverts et gérés par la commune pour organiser les contacts, les activités et accueillir les jeunes. Leur fréquentation est en constante augmentation et La Virgule est actuellement en surcharge.

Le Point

La fréquentation du centre « Le Point » a été de 14'435 enfants sur 184 jours, soit une moyenne de 78 enfants par jour.

Son ouverture hebdomadaire moyenne a été de 20 heures, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 14h, de 16h à 18h et le mercredi de 14h à 18h.

En dehors de ces heures le centre accueille de nombreuses activités, entraînements de danse, assemblées associatives, soirées à thèmes organisées par les jeunes, etc., sous la responsabilité des usagers.

La Virgule

Le service attend beaucoup de la futur Maison de Quartier de Clarens, qui accueillera la structure de la Virgule. Les activités qui s'y déploieront sont en phase de définition, mais il est déjà établi qu'elles seront plus nombreuses que dans la Virgule.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 9'882 enfants sur 184 jours, soit une moyenne de 54 enfants par jour.

Son ouverture hebdomadaire moyenne est, comme le Point, de 20 heures, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 14h, de 16h à 18h et le mercredi de 14h à 18h.

Et comme pour Le Point, de nombreuses autres activités ont lieu, sous la responsabilité des usagers, en dehors de ces heures d'ouverture officielles.

L'accès aux deux centres est gratuit, avec comme seules conditions d'être âgés de 8 ans au minimum et d'être autonome physiquement. Les deux centres fonctionnent sur un système de libre adhésion. On entend par là qu'on ne peut ni obliger quelqu'un à y venir, ni l'obliger à y rester.

La commission constate que ces centres sont exploités à bon escient, mais que ces lieux sont souvent utilisés comme lieux de substitutions pour des jeunes qui n'ont personne pour s'occuper d'eux à la maison.

Accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

L'accueil de midi des enfants de la 1P (1^{ère} primaire) HarmoS à la 6P HarmoS se fait sur trois sites : le collège de Chernex, le pavillon de la Foge à Chailly et l'ancienne salle 16 du collège Etraz

La prise en charge des enfants se fait pendant toute la pause de midi. Elle est encadrée. Elle débute à la sortie des classes et se poursuit par le service d'un repas, suivi d'activités ludiques et récréatives permettant ainsi à l'écolier de se ressourcer pour les cours de l'après-midi.

L'âge maximal estimatif pour les APEMS est fixé à 11 ans. Au delà de cet âge, les enfants sont encouragés à fréquenter les centre de loisirs.

Depuis la rentrée scolaire 2012/2013 déjà, les enfants résidant aux Avants sont pris en charge le matin à la gare de cette localité et accompagnés jusqu'au collège de Chernex. Ils bénéficient de la même prestation en fin de journée.

En raison des modifications structurelles induites par le concordat HarmoS, notamment au niveau des horaires des classes 1P HarmoS et 2P HarmoS, les enfants scolarisés dans ces degrés et résidant aux Avants sont également accompagnés de Chernex aux Avants, dès la sortie des classes à midi le mardi, jeudi et vendredi.

Lieux temporaires et activités ponctuelles proposées, ou soutenues, par le service de la jeunesse

La Cogest constate que les lieux temporaires (ex : Montreux Jazz Young Planet durant le Montreux Jazz Festival) et activités ponctuelles sont nombreux et variés. Citons principalement :

L'Espace plein air la Foge

L'Espace plein air la Foge a eu lieu du 9 juillet au 24 août 2013. Durant cette période, 194 enfants de Montreux et Veytaux ont été accueillis du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Les enfants peuvent s'inscrire de la 1P à la 6P (HarmoS). La priorité est donnée aux enfants dont les parents travaillent, qui ne partent pas en vacances et aux familles monoparentales. La durée maximale de participation est fixée à 15 demi-journées et le montant de la participation des parents s'élève à Fr. 50.-/enfant.

194 enfants ont été accueillis, représentant une fréquentation moyenne de 13 jours par enfant.

Pour 2013, les charges (hors salaires) s'élèvent à Fr. 9'280.- (transport VMCV, boulangerie, achats divers, publicité). Les produits (inscriptions) sont de Fr. 9'700.-.

Pour encadrer ces enfants, une équipe formée d'une responsable, 3 responsables-remplaçant(e)s, 3 moniteurs/trices et 12 aide-moniteurs/trices travaille en alternance sur toute la durée de l'Espace plein air. En moyenne, 8 personnes sont actives sur le site par jour.

Ces personnes sont recontactées chaque année et de nouvelles recrues s'annoncent suite au « bouche à oreille ».

Le personnel est rémunéré à raison de Fr. 35.- à Fr. 90.- la demi-journée, en fonction de l'âge et du poste occupé. A cela s'ajoutent les indemnités vacances (13.04%) et le 13ème salaire (8.33%). Pour 2013, un montant total de Fr. 19'238.- a été versé.

La Montreux Jazz Young Planet

Conçue et réalisée en collaboration avec la Fondation du Festival de Jazz de Montreux (qui cofinance la structure), la Montreux Jazz Young Planet (MJYP) 2013 a eu lieu du 5 au 20 juillet. L'action « parallèle » AVEC (Action, Visibilité, Engagement, Cohésion) s'est déroulée pendant la même période.

La MJYP correspond à l'objectif principal qui lui est fixé : faire en sorte que les jeunes qui ne sont pas d'un âge approprié pour fréquenter le site principal aient une alternative pour faire la fête sans alcool et dans un environnement sans fumée. Elle ne convient toutefois pas à certains groupes d'âges.

La MJYP accueille entre 50 et 300 jeunes par jour en fonction de la programmation et des conditions météorologiques.

Le Passeport Vacances

Le Passeport Vacances a eu lieu du 8 au 20 juillet 2013. La Commune soutient financièrement le passeport vacances sur demande de celui-ci (il n'y a pas eu de demande en 2013), et par le biais de mise à disposition de locaux. Elle a également rendu possible l'inscription par Internet. Les structures du service communal de la jeunesse ne participent pas activement au passeport vacances, celui-ci se déroulant pendant le Montreux Jazz Festival, événement qui accapare la totalité des ressources humaines disponibles.

Les enfants peuvent s'inscrire de la 3P à la 11P, mais la majorité des enfants ont entre 7 et 12 ans.

Le Passeport Vacances a accueilli quelque 300 enfants qui viennent de Villeneuve (école), Veytaux et Montreux et leur a proposé un choix d'une centaine d'activités.

Jusqu'à l'édition 2013, l'association a fonctionné avec des bénévoles pour accompagner les activités et le comité est composé de 10 personnes.

La Cogest constate que le Passeport Vacances (qui n'est pas une structure communale) vit des heures difficiles et que sa pérennité n'est pas garantie. Essentiellement à cause d'un manque flagrant de bénévoles, également parce qu'une partie du comité, dont sa présidente, ont annoncé leur démission après de nombreuses années de service.

Dans d'autres communes avoisinantes, (Lausanne, Vevey,) le Passeport Vacances est déjà géré par la commune. Il y a actuellement une réflexion sur les synergies possible, notamment avec l'Espace Plein Air.

Les points de rencontre informels des jeunes :

En de nombreux lieux de la commune, les jeunes se rencontrent de manière plus ou moins informelle ou spontanée. Certains de ces lieux sont régulièrement fréquentés, d'autres ne le sont que sur des périodes, par exemple en fonction de la saison.

La Cogest a souhaité savoir si des problèmes récurrents étaient relevés sur ces lieux de rencontre informels.

Selon les réponses reçues, qui correspondent à l'appréciation du responsable jeunesse et du TSMH (travailleur social hors murs), les problèmes sont notamment l'abandon de déchets et parfois un sentiment subjectif d'insécurité ressenti par des passants.

La Cogest constate que les problèmes évoqués sont mineurs.

Il faut cependant relever que le service jeunesse ne peut pas être confondu avec les services de police. Celle-ci peut être amenée à constater d'autres problèmes, comme du trafic de drogue, dans des lieux ouverts fréquentés par les jeunes. Il n'est pas du ressort du service de la jeunesse, du TSHM en particulier, de se substituer à la police.

Les principaux lieux de rencontre informels sont les suivants :

- La table de ping pong à Territet ;
- Le port de Territet ;
- La place du Marché ;
- Escaliers parkings souterrains (Forum/Marché couvert/Gare) ;
- Collège Etraz ;
- Parc Verte-Rive (au bas de la Rue Gambetta) ;
- Parc du Vieux-Clarens ;
- Centre de Clarens (collège Vinet, carrefour Vinet/Dufour) ;
- Plage du Pierrier ;
- Port du Basset.

D'autres lieux sont fréquentés par les jeunes sans que cela soit perçu comme « problématique » : le terrain de sport de la Ballallaz, la cour du collège Vinet, le Kiosque à musique, la cour du collège de la Gare.

Activités du travailleur social hors murs (TSHM) :

La Cogest a demandé d'avoir un exemple d'une semaine type de l'activité du TSHM. Elle se traduit par le graphique suivant :

TSHM – semaine type

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	samedi	Dimanche
00:00	Congé					Terrain	Terrain
01:00 - 02:00	Congé					Terrain	Terrain
03:00 - 04:00	Congé						Congé
05:00 - 08:00	Congé						Congé
09:00 -10:00	Congé						Congé
11:00	Congé	Réseau Fixe					Congé
12:00	Congé	Réseau Fixe					Congé
13:00	Congé	Réseau/Modulable	Réseau/Modulable	Réseau/Modulable	Réseau/Modulable		Congé
14:00	Congé	Réseau/Modulable	Réseau/Modulable	Réseau/Modulable	Réseau/Modulable		Congé
15:00	Congé	Administratif	Administratif	Administratif	Administratif		Congé
16:00	Congé	Administratif	Administratif	Administratif	Administratif		Congé
17:00	Congé	Administratif	Réseau Fixe	Administratif	Administratif		Congé
18:00	Congé	Terrain	Réseau Fixe	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain
19:00	Congé	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain
20:00	Congé	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain
21:00	Congé				Terrain	Terrain	Congé
22:00	Congé				Terrain	Terrain	Congé
00:00	Congé				Terrain	Terrain	Congé
			Réseau/Modulable				
			Réseau fixe	4h			
			Administratif	11h			
			Terrain	27h			
			Congé				

La Cogest constate que le TSHM effectue surtout un travail de terrain, avec pour but premier de créer des liens avec les jeunes. Le TSHM intervient surtout sur les conséquences négatives de l'attitude des jeunes. Que ce soit la consommation de drogues, d'alcool, ou simplement de graves problèmes de comportement, le TSHM essaie d'accompagner au mieux la personne.

Il ne fait pas de répression et ne remplace pas le travail de la police, qui elle s'occupe de la répression et de la partie juridique que certains agissements peuvent exiger.

Le TSHM a pour fonction également d'accompagner les jeunes dans les démarches de la vie qui peuvent paraître simple pour certains, mais qui peuvent être de réels problèmes pour d'autres (aller à un rendez-vous, avoir un dialogue normal avec un adulte, etc.).

La Cogest a demandé au TSHM de dresser un bilan de ces premiers mois de travail. Il nous est répondu que le lien avec de nombreux jeunes et groupes de jeunes a été créé. Une certaine confiance s'est installée. Au cours de ces premiers mois, le TSHM s'est par ailleurs occupé de 5 cas urgents (fugues, agression, vol, diffusion d'image pornographique incluant des mineurs) et de nombreux autres cas nécessitant un contact régulier avec les jeunes.

Le TSHM assure des comptes-rendus de deux manières :

A. Compte-rendu écrit :

- Chaque fait saillant/notable est inscrit au quotidien dans un journal de bord ;
- Un tableau hebdomadaire de fréquentation est tenu pour les activités récurrentes ;
- Après chaque présence du TSHM lors d'une manifestation sur le territoire de la commune, un rapport est rédigé ;
- Un dossier au nom du bénéficiaire est créé lors de chaque démarche d'aide individuelle.

B. Compte-rendu à son supérieur hiérarchique et avec d'autres intervenants, formation continue :

- Un colloque hebdomadaire a lieu avec le délégué à la jeunesse ;
- Une supervision mensuelle indépendante assure une analyse de pratique ainsi qu'une action réflexive ;
- Le TSHM participe également aux colloques hebdomadaires des équipes d'animation socioculturelle ;
- Une mise en commun des pratiques a également lieu lors de réseaux trimestriels interdisciplinaires (Jeunesse ++) ou à la bisannuelle Plateforme des TSP vaudois à Lausanne.

Facilités (soutiens) accordées en 2013 en lien avec les jeunes :

L'Animation Jeunesse a aussi poursuivi et développé sa collaboration avec diverses associations regroupant les jeunes de la Commune telles que :

- Orgiride – prêt de matériel de sonorisation, don de matériel (collier pour badges), mise à disposition du centre de loisirs « Le Point » ;
- Good Boy (break dance) – prêt de matériel de sonorisation, location « sociale » de salle de gymnastique le dimanche ;
- Chromatix – soutien financier et soutien logistique à la réalisation de fresques et ateliers ;
- ASSIR (skatepark) – prêt de matériel de sonorisation ;
- Montreux Jeunesse Is Beautiful – accompagnement de projet, soutien financier, garantie de déficit et logistique dans l'organisation d'évènements en faveur de la jeunesse (discos, tournois, démonstrations) ;
- La Brigade de scouts de Saleusceux – mise à disposition de matériel d'éclairage ;

Ainsi qu'avec les institutions suivantes :

- Bibliothèque Municipale de Montreux & Veytaux – organisation d'un rallye pour la journée des bibliothèques vaudoises et d'un concours de dessin pour stimuler la fréquentation de la bibliothèque par les jeunes ;
- Journée « La Suisse Bouge » - mise à disposition et gestion du matériel de sonorisation ;
- Fondation Jolimont – subvention annuelle ;
- Groupe musical « Tuna Helvetica » - soutien financier ;
- Compagnie du Coeur – soutien financier ;
- Association Chantilège – soutien financier ;
- Conseil des jeunes de Lausanne – soutien financier ;
- Association CIAO – soutien financier ;
- Association plate-forme jeunesse – soutien financier ;
- Association Ride for the Cause – mise à disposition de matériel de sonorisation ;

Chalet des Esserts et cabane de Bretaye

La Cogest a vérifié la manière dont sont gérés le chalet des Esserts et la cabane de Bretaye. Les contrats de locations, les critères de locations et les éventuelles exceptions ou gratuités (ex : enfants de moins de 7 ans) accordées paraissent adéquats.

Le chalet des Esserts a été utilisé à hauteur de 1'382 nuitées pour des adultes et 3'890 nuitées pour des enfants, générant un total de Fr. 31'292.- de location.

La cabane de Bretaye a été utilisée à hauteur de 1'832 nuitées (pas de distinction entre adultes et enfants), générant un total de Fr. 25'186.- de location.

Sports

Le tableau ci-après donne une vision des principaux sports pratiqués par les jeunes entre 5 et 20 ans.

On constate que les quatre sections de gymnastique réunissent 372 jeunes, ce qui en fait le sport le plus pratiqué devant le football, lequel rassemble, principalement des garçons.

La Cogest n'a pas obtenu la répartition entre filles et garçons pour ces différents sports et le regrette. Il serait souhaitable que cette statistique existe et que l'on puisse ainsi mieux identifier la manière dont se pratique le sport sur la commune, non seulement par âge, mais aussi par genre.

Au vu des soutiens et investissements assurés par la commune en faveur des associations sportives, la tenue d'une statistique assurant la distinction des genres et éventuellement une classification par tranches d'âge devrait être demandée par la commune.

Statistique des membres juniors (5 à 20 ans) des clubs sportifs de Montreux (chiffres 2013 basés sur effectifs 2012)

Discipline	Association	Nombre de jeunes
Aïkido	Conscious contribution Aikido Mtx	90
Alpinisme	OJ et AJ du CAS Montreux	77
Aviron	Club Nautique Montreux	8
Badminton	Badminton Club Riviera-Montreux	36
Basketball	Association Montreux Jazzers (Basket)	37
Capoeira	Association Olinda Capoeira	21
Cyclisme	Montreux-Rennaz Cyclisme	32
Football	FC Montreux-Sports	299
Gymnastique	Clarens-Gym, Section féminine	49
Gymnastique	FSG Section Chailly	127
Gymnastique	FSG Section Chernex	113
Gymnastique	FSG Montreux	83
Judo	Judo Club Montreux	32
Natation	Montreux Natation	190
Rink-hockey	Montreux Rink Hockey-Club	37
Scoutisme	Brigade de Saleuscex	85
Ski	Amis ancienne cabane militaire Bretaye	17
Ski	Ski-Club Montreux-Glion-Caux	80
Ski nautique	Ski Nautique & Wakeboard Club de Montreux	21
Spéléologie	Spéléo-Cub de Naye	8
Sport à roulettes	ASSIR Wheels and Board Association	158
Sports de combat	Sporting Club Riviera Chablais	6
Taekwondo	Taekwondo Kwan Montreux	26
Tennis de table	Club de tennis de table Montreux-Riviera	17
Tennis de table	Montreux Tennis-Club	208
Tir sportif	Montreux Riviera Tir Sportif	7
Volleyball	Montreux Volley	77
Yoseikan Budo	Yoseikan Budo Ryu Montreux	18
	Total	1959

Conclusion :

La Cogest estime, au vu du nombre de questions posées et des réponses qui ont été transmises, avoir rempli son devoir de surveillance. Elle n'a pas vu de dysfonctionnement grave au sein du service de la jeunesse et estime que ce service a fait preuve de transparence, tout en respectant l'anonymat des personnes concernées. La Cogest constate cependant que la demande de la population suisse et étrangère vis-à-vis de ce service est grandissante et s'inquiète de voir le nombre de jeunes concernés par les problèmes d'intégration et d'encadrement augmenter.

Sous-commission Jeunesse

Rapporteur : Emmanuel GETAZ
 Amiira NEFF
 Florian DESPOND

THEME 2

SUIVI DES PREAVIS

Le 25 avril 2014, les membres de la Commission de gestion ont rencontré M. le Municipal Christian Neukomm, ainsi que M. Enrico Bergonzo, chef du service des travaux publics (ST), pour traiter du suivi des préavis relevant de ce service. Cette séance a eu lieu dans les locaux de la Rue de la Gare 30.

Le 28 avril 2014, la Commission de gestion a examiné les préavis concernant le Service des domaines et bâtiments, sport (SDBS). Le service était représenté par M. le Municipal Alain Feissli et par M. Gian-Franco Sentinelli, chef de service. Cette séance a eu lieu dans les locaux de la Rue du Marché 8.

Lors de la séance du 28 avril 2014, la Commission de gestion a visité l'église catholique de Montreux, concernant les travaux faisant l'objet du préavis entretien du patrimoine 04/2010 (*point 4.2.4.3 Eglise catholique de Montreux - Réfection complète du revêtement du sol*). Dans le cadre de l'étude de cet objet, la Commission a demandé et obtenu l'ensemble des documents concernant ces travaux. Elle a ainsi pu étudier toutes les soumissions, les adjudications, ainsi que le suivi de chantier, les PV de séances de chantier et les factures. La Commission de gestion, qui a souhaité connaître le fonctionnement du service dans le suivi d'un chantier, est satisfaite de la tenue des documents et des informations qu'elle y a trouvés.

Un résumé de la visite effectuée à l'église catholique de Montreux est présenté au chapitre concerné.

Les membres de la Commission de gestion remercient toutes les personnes citées ci-dessus pour les explications complètes et détaillées qu'elles lui ont fournies, ainsi que tous les collaborateurs qui ont établi les documents demandés et préparé les réponses écrites à ses questions.

La Commission de gestion relève la qualité des rapports d'exécutions fournis par les différents services concernés. Elle y trouve toutes les informations souhaitées selon le canevas établi en 2006 déjà. Si quelques petites adaptations et précisions peuvent encore être apportées dans certains rapports, la Commission estime que la Municipalité répond ainsi à ses vœux n° 4/2008 et 4/2011, et elle l'en remercie.

Ce rapport présente l'étude d'exécution des préavis terminés en 2013 et de certains préavis en cours d'exécution au 31 décembre 2013, de manière chronologique, en commençant par les préavis "entretien du patrimoine", puis les préavis "objets distincts". Les alpages font l'objet d'un chapitre séparé, qui traite du suivi de la partie du préavis d'entretien du patrimoine 26/2006 concernant les alpages et du préavis 02/2008 portant sur l'amélioration structurelle des alpages communaux".

Préavis d'entretien du patrimoine

Pour la compréhension des différents tableaux ci-après, il faut noter que seuls les objets terminés en 2013 ou en cours dans l'entretien du patrimoine ont été contrôlés par la Commission de gestion et sont reportés dans ces tableaux. Les objets antérieurs sont réputés contrôlés et dès lors inscrits dans les précédents rapports de la Commission.

Préavis 26/2006

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Réfection de parcs et remplacement de jeux pour enfants (Parc Nicole)	60'000.00	-	0.00	Travaux reportés selon un nouveau préavis. Montant remis à trésorerie
Réfection de parcs et remplacement de jeux pour enfants (Parc Brayères)	120'000.00	11'744.30	- 108'255.70	Travaux abandonnés. Nouvelles études à venir par le projet "Clarenssemble"
Alpages communaux				Voir chapitre ci-dessous consacré aux alpages communaux
Av. Rambert 27	57'000.00	-	- 57'000.00	Travaux en suspens, voir remarque ci-dessous

Les travaux projetés au Parc Nicole à Clarens ne correspondent plus à la nouvelle situation concernant la place du Pierrier et la salle Omnisport. La situation étant temporairement bloquée pour ces deux derniers objets, un nouveau projet concernant le Parc Nicole sera étudié et chiffré dans le cadre du budget 2015. Le montant de Fr. 60'000.- sera remis à trésorerie.

Pour ce qui est du Parc des Brayères, la proposition a été faite de clôturer ce poste. En effet, suite à une étude de faisabilité, il semblerait plus judicieux d'effectuer une réfection complète du parc des Brayères à Clarens et de ses environs immédiats en l'intégrant à la démarche "Clarenssemble". La Municipalité propose donc de revenir avec cet objet dans un nouveau préavis au Conseil communal. Les dépenses déjà engagées concernent les honoraires de la phase de l'avant-projet et le remplacement d'une haie.

A l'avenue Rambert 27, seuls les travaux essentiels ont été réalisés dernièrement pour permettre l'utilisation provisoire de cet immeuble par la garderie La Pouponnière. A ce jour, la Municipalité envisage de se dessaisir de ce bien. Il existe un projet de réaménagement de la morgue et des locaux des jardiniers, mais qui n'est pas une priorité dans le plan des investissements de la Municipalité.

Par rapport à ce qui précède et aux commentaires ci-après concernant les alpages, la Commission de gestion suggère vivement à la Municipalité de clore ce préavis depuis trop longtemps ouvert.

Préavis 35/2007

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Quai des Fleurs à Territet devant les terrains de tennis ouest	150'000.00	57'847.20	- 92'152.80	Travaux terminés

Ces travaux concernant le quai des Fleurs sont terminés. Dans le préavis, les arbres devaient être abattus. Finalement, une réfection plus légère que prévue a pu être entreprise et les arbres ont été préservés, d'où des économies. Le service VEV a mis des photos à disposition de la Commission de gestion afin de visualiser la finition des travaux exécutés.

Préavis 03/2009

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Les Avants - chemin de Peccaux	290'000.00	152'763.20	-137'236.80	Travaux terminés
Montreux - Vieille Ville. Réfection de revêtements	610'000.00	433'183.05	-176'816.95	Travaux en cours de finalisation ; voir remarque ci-dessous
Quai Ernest-Ansermet	55'000.00		- 55'000.00	Travaux prévus en 2014, selon proposition "Plan lumière - Eclairage des quais"
Pose de tapis macro-rugueux	90'000.00	56'765.45	- 33'234.55	Travaux terminés, factures à venir
Travaux de réfection après des fouilles	54'000.00	40'274.20	- 13'725.80	Travaux en cours, fin des travaux prévue au printemps 2014

Les travaux en cours de finalisation à la Vielle-Ville consistent en une adaptation au niveau du revêtement par le déplacement d'une petite bordure au droit de l'arrêt de bus VMCV de la Corsaz. Ce genre d'ajustement peut intervenir, lors des travaux de cette envergure, après une courte période d'utilisation.

Préavis 04/2010

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Gravillonnage - Routes de Valmont, du Pré à Glion, de Jor et de Jaman jusqu'au col	310'000.00	239'088.00	- 70'912.00	Fin des travaux prévue en 2014
Pose de tapis froid, type "Sleuri" - Route des Avants, Orgevaux.	240'000.00	-	- 240'000.00	Travaux reportés en été 2014
Divers locaux du feu - assainissement et entretien des toitures (local de Caux)	36'000.00	29'653.00	- 6'347.00	Travaux terminés
WC Port du Basset à Clarens	198'000.00	152'313.90	- 45'686.10	Travaux terminés
Eglise catholique de Montreux	350'000.00	325'683.95	- 24'316.05	Travaux terminés

Préavis 04/2010 (suite)

La Commission de gestion a effectué une visite de l'église catholique de Montreux, concernant les travaux de réfection complète du revêtement du sol.

Par rapport aux recherches historiques, la chape qui a été posée ressemble le plus à ce qui avait été fait à l'origine, à savoir des grandes dalles de pierre avec de grands joints. Ces travaux correspondent donc à une volonté acceptée par le service cantonal des monuments et des sites qui consiste à apporter une touche contemporaine d'entretien des lieux historiques tout en respectant ces derniers.

Les mosaïques qui ont dû être remplacées n'avaient pas été posées à l'origine de la construction de l'église, mais dataient des années 70. Or, à cette époque, les colles utilisées pour la pose de la mosaïque contenaient de l'amiante d'où la difficulté supplémentaire de ces travaux qui ont dû subir une phase de désamiantage.

La Commission a également visité les locaux communs en sous-sol qui ont également été rafraîchis.

De plus, elle a profité de sa présence à l'église catholique pour se renseigner sur l'avancement du préavis 01/2012 (*octroi d'un crédit de Fr. 500'000.- à l'Association Renaissance des Grandes Orgues du Sacré-Cœur ARGOSC*) et a ainsi appris que les orgues ne sont pas encore remplacées car les objectifs financiers fixés pour l'association ne sont pas atteints. La subvention ne sera versée que lorsque ces objectifs financiers seront atteints.

Préavis 40/2010

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Temple de Clarens - Rafraîchissement complet des peintures intérieures et fresques	50'000.00	-	- 50'000.00	Travaux prévus en 2014
Temple de Glion - Assainissement de la maçonnerie du sous-sol	50'000.00	-	- 50'000.00	Travaux prévus en 2014
Eglise catholique de Clarens et locaux de la Paroisse - Réfection des salles de la paroisse et revêtement bitumeux extérieur	500'000.00	449'737.20	- 50'262.80	Travaux en cours, fin des travaux prévue au printemps 2014
Eglise catholique de Clarens et locaux de la Paroisse - Etanchéité et revêtements extérieurs	180'000.00	172'289.40	- 7'710.60	Travaux terminés

Pas de remarques particulières sur les objets de ce préavis.

Préavis 06/2011

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Montreux - Sentier de Ballallaz - Réaménagement du sentier	185'000.00	145'051.00	- 39'949.00	Exécution passage à niveau escaliers de Pallens en 2014
Clarens - Chemin des Riettes - Réfection de la chaussée	80'000.00	-	- 80'000.00	Travaux reportés en 2015
Remplacement des lanternes - Tavel	35'000.00	-	- 35'000.00	Travaux prévus en 2014
Remplacement des lanternes - Chailly	30'000.00	-	- 30'000.00	Travaux prévus en 2014
Remplacement des lanternes - Brent	50'000.00	-	- 50'000.00	Travaux prévus en 2014
Remplacement des lanternes - Chernex	40'000.00	-	- 40'000.00	Travaux prévus en 2014
Gravillonnage - Replâchage chemins de la Caudraz, du Rossillon, de la Genevrausaz et route du Vallon-de-Villard	200'000.00	153'106.85	- 46'893.15	Fin des travaux prévue en 2014
Pose de tapis macro-rugueux au chemin du Cloalet et route de la Traversaire à Chernex	180'000.00	118'479.75	- 61'520.25	Travaux terminés
Réfection de pavage au bas de la Côte-de-Pallens à Montreux	80'000.00	77'659.65	- 2'340.35	Travaux terminés
Réfection du Pont-de-Pierre	25'000.00	18'451.85	- 6'548.15	Travaux terminés
Barrière du pont d'Orgevaux	15'000.00	16'179.95	1'179.95	Travaux terminés
Peinture de la barrière à l'avenue de Collonge à Territet	10'000.00	6'072.40	- 3'927.60	Fin des travaux prévue au printemps 2014
Parc du Vieux-Clarens	40'000.00	23'040.60	- 16'959.40	Travaux terminés
Réaménagement de la place de jeux vers le collège de Chailly	60'000.00	-	- 60'000.00	Travaux prévus au printemps 2014
Réaménagement de la place de jeux du parc Jean-Villard Gilles	40'000.00	33'294.50	- 6'705.50	Travaux terminés

Les travaux prévus au chemin des Riettes sont reportés au moins jusqu'en 2015 en fonction des travaux ECF (entreprise de construction fluviale) qui devraient commencer au plus tôt en fin d'année 2014. Il n'est dès lors judicieux de refaire un nouveau tapis si ce chemin est utilisé comme accès de chantier pour les travaux ECF.

En ce qui concerne le remplacement des lanternes dans différents villages, les travaux sont prévus en 2014 en suite de la fin des discussions avec les représentants des villages concernés. D'autre part, il n'a pas été évident de trouver des solutions techniques adaptées aux cachets des villages, et durable au vu de l'évolution constante de la technologie LED.

Préavis 13/2012

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Scierie des Avants - Acquisition d'un nouveau palan intérieur	30'000.00	29'990.00	- 10.00	Travaux terminés
Scierie des Avants - Assainissement et réhabilitation du réfectoire au rez inférieur	33'000.00	31'513.90	- 1'486.10	Travaux terminés
Maison Visinand - Assainissement de la salle de bain et 1er étage aile sud - TMR	38'000.00	37'865.95	- 134.05	Travaux terminés
PC La Rottaz - Remplacement de la production de chaleur	35'000.00	26'247.00	- 8'753.00	Travaux terminés
Rue du Pont 34b-36 Ex-Ducret - Remise en état des dépôts	30'000.00	27'580.25	- 2'419.75	Travaux terminés
WC publics du parc Verte Rive - Travaux d'assainissement de la zone urinoirs	14'500.00	7'552.65	- 6'947.35	Travaux terminés
Chalet Les Esserts - Réhabilitation, assainissement et réaménagement de la cuisine au rez entrée	300'000.00	130'055.20	- 169'944.80	Fin des travaux prévue au printemps 2014
Collège Montreux-Est - Remplacement du sol de la salle de gymnastique du "haut" et du revêtement de sol du terrain extérieur	180'000.00	112'742.75	- 67'257.25	Travaux terminés
Parking du Marché - Niveau 0, assainissement et réfection partiels du revêtement de sol	71'500.00	52'000.45	- 19'499.55	Fin des travaux prévue au printemps 2014

La Commission de gestion remarque parfois de grandes différences, certes positives, entre les montants prévus dans le préavis et les factures finales. Elles sont souvent justifiées par "le jeu de la concurrence".

La Commission comprend parfaitement bien qu'un jeu de la concurrence peut être exercé dans certains cas. Néanmoins, elle constate que c'est surtout des montants estimatifs, à savoir sans soumissions rentrées, qui sont utilisés pour la préparation des préavis. D'où des différences parfois importantes à la fin des travaux.

En ce qui concerne les travaux de remplacement du revêtement de sol du terrain extérieur du collège de Montreux-Est, la Commission de gestion a constaté que ce revêtement a été fait deux fois. En effet, des problèmes de qualité sont apparus qui ont demandé de refaire ce sol. Les coûts supplémentaires ont été entièrement pris en charge par l'entreprise concernée.

Préavis 13/2012 (suite)

Montreux - Chemin de la Vauteyre	7'000.00	-	- 7'000.00	Travaux prévus en 2014
Montreux - Chemin de Ballallaz supérieur	55'000.00	-	- 55'000.00	Travaux prévus en 2014
Territet - Quai Ami-Chessex	125'000.00	41'464.50	- 83'535.50	Travaux terminés, en attente des factures finales
Fontanivent - Le Châble	65'000.00	65'771.15	771.15	Travaux terminés
Territet - Larges Horizons	120'000.00	98'247.70	- 21'752.30	Travaux terminés, en attente des factures finales
Pose d'un tapis froid à la route d'Adversan à Orgevaux	375'000.00	-	- 375'000.00	Tavaux prévus en été 2014
Pose d'un tapis froid au chemin de la Crétaz à Chernex	35'000.00	-	- 35'000.00	Tavaux prévus en été 2014
Pose d'un revêtement en béton bitumineux (macro-rugueux) au Sentier du Craux à Chernex	20'000.00	19'834.45	- 165.55	Travaux terminés
Parc des Anciens-Moulins à Montreux - Travaux de réaménagement	18'000.00	9'025.15	- 8'974.85	Travaux terminés
Parc de la Chevillette à Territet - Travaux de rénovation et remplacement des engins de jeux	51'000.00	-	- 51'000.00	Tavaux prévus au printemps 2014
Parc Vernex à Clarens - Travaux de rénovation et remplacement des engins de jeux	81'000.00	-	- 81'000.00	Tavaux prévus au printemps 2014

Pas de remarques particulières sur ces objets du préavis.

Préavis "objets distincts"

Pour la compréhension des différents tableaux ci-après, il faut noter que seuls les objets terminés en 2013 ou en cours au 31 décembre 2013 ont été contrôlés par la Commission de gestion et sont reportés dans ces tableaux. Les objets antérieurs sont réputés contrôlés et dès lors inscrits dans les précédents rapports de la Commission.

Préavis 02/2008 - Amélioration structurelle des alpages communaux

Voir chapitre sur "Les alpages" ci-dessous.

Préavis 29/2008 - Transformation et refonte des installations techniques de la zone d'accueil, des vestiaires, douches et WC de la piscine de la Maladaire

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
3'275'000.00	3'145'971.35	- 129'028.65	Travaux prévus au printemps 2014. Litige toujours en cours.

Un litige est toujours en cours en ce qui concerne principalement le revêtement en résine des murs qui aujourd'hui ne donne pas satisfaction car la peinture en résine éclate au moindre petit choc.

Afin d'éviter de transférer ce litige devant un tribunal et ainsi mettre en route une longue procédure qui de surcroît pourrait être coûteuse, une expertise par un spécialiste externe et neutre a été mise sur pied, d'entente avec les parties concernées. Une difficulté réside néanmoins dans le choix d'un expert à la fois compétent en matière juridique et technique.

Malheureusement, après quelques mois, l'expert choisi et accepté par l'ensemble des parties a, pour des raisons de santé, remis son mandat. Il a fallu donc rechercher un autre expert aux mêmes compétences, ce qui explique la durée de ce litige. Le défaut ayant été signalé dans les deux ans de garantie des travaux, il n'y a pas de date de péremption. Raison pour laquelle le service n'a pas encore fermé ce compte, puisque la Commune pourrait être amenée à une participation financière selon le résultat de l'expertise

A noter encore que selon une convention établie entre les parties concernées, le résultat de cette expertise aura force de loi, à savoir qu'il n'y aura pas d'oppositions possibles aux responsabilités que l'expertise va déterminer.

Des travaux de correction liés à des problèmes de condensation, non liés à un défaut d'exécution, devront encore être réalisés, hors période de chauffe, en fin du premier semestre 2014.

La Commission de gestion reviendra donc sur cet objet en 2015.

La Municipalité informe également la Commission que l'entier de la subvention allouée pour ces travaux a été versée par la commission cantonal du Fonds du Sport.

Préavis 33/2009-Achat parcelles "ex-Held" et crédit d'étude pour l'utilisation de la parcelle

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
400'000.00	208'092.00	- 191'908.00	Etude en cours

A noter que les Fr. 400'000.- indiqués dans la colonne "Coût selon préavis" dans le tableau ci-dessus correspondent au montant alloué pour le crédit d'étude et non pas au montant global du préavis, les Fr. 4'000'000.- de l'achat de la parcelle ayant été déduits pour le suivi du crédit d'étude par la Commission de gestion.

L'étude a pour but de mettre en œuvre un outil de planification (plan partiel d'affectation - PPA) pour permettre d'accueillir les besoins de l'administration communale, ceux du MOB ont été confirmés ainsi qu'en l'état, une part importante réservée pour des activités tertiaires par rapport à la localisation idoine du projet (gare).

Le NED, le conservatoire, le logement en location et en location à loyer abordable font encore partie du cadre programmatique. Ce PPA prévoit la possibilité de créer au max. 25'000 m² de surfaces de plancher déterminantes répartis dans trois volumes distincts, un socle et deux volumes hauts.

Préalablement à la finalisation de ce dispositif, un concours d'architecture devrait encore être lancé.

Préavis 35/2009 - Requalification de l'espace public, mise en séparatif et renouvellement de l'arborisation des avenues Eugène-Rambert et de Belmont

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
4'383'000.00	3'245'051.45	- 1'137'948.55	L'essentiel des travaux est terminé. Quelques travaux doivent encore être réalisés.

La Commission de gestion a remarqué que le montant concernant les marquages de la route a doublé par rapport aux montants prévus dans le préavis. Une simplification dans les différentes étapes du chantier a pu être réalisée pendant les travaux, mais cela a nécessité plus de modifications des marquages provisoires durant le chantier. Une économie sur l'ensemble de l'enveloppe budgétaire a ainsi pu être réalisée, mais le poste du marquage a augmenté en contrepartie.

Le marquage médian entre l'hôpital et le cimetière prévu dans le projet initial, n'a pas été réalisé en respect des normes en la matière sur la largeur des routes.

La Commission s'étonne également de l'achat en 2014 seulement de la benne à déchets en remplacement de la fosse installée lors des travaux et prise dans le stock de la voirie.

La Municipalité admet que ce stock aurait pu être renouvelé plus tôt et ainsi ne pas laisser ouvert un préavis plus longtemps.

Une réflexion doit encore être engagée concernant le marquage par un revêtement spécifique au centre de la route devant l'hôpital afin de souligner le lieu de ce dernier par un ralentissement des véhicules. L'hôpital étant appelé à déménager à court terme, la question se pose de la nécessité réelle de l'engagement financier pour cet ajustement.

Préavis 41/2010 - Assainissement de huit installations de chauffage des bâtiments communaux, afin de les rendre conformes aux normes de l'Opair

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Cabane de Bretaye - Assainissement de la citerne et de la chaufferie	330'000.00	328'312.65	- 1'687.35	Terminé en 2012
Rue du Temple 11 - Assainissement de la chaufferie	50'000.00	25'128.00	- 24'872.00	Terminé en 2012
Rue de la Gare 30 - Assainissement de la chaufferie	65'000.00	63'240.20	- 1'759.80	Terminé en 2012
Musée de l'Audiovisuel à Territet - Assainissement de la chaufferie	50'000.00	2'827.25	- 47'172.75	Terminé en 2011
Collège de Vernex - Assainissement de la chaufferie	80'000.00	-	- 80'000.00	Fin des travaux prévue au printemps 2014
Temple de Glion - Assainissement de la chaufferie	110'000.00	105'345.10	- 4'654.90	Terminé en 2011
Temple St-Vincent - Assainissement de la chaufferie	50'000.00	44'360.30	- 5'639.70	Terminé en 2011
Av. des Planches 4 - Assainissement de la chaufferie	205'000.00	-	- 205'000.00	Fin des travaux prévue au printemps 2014
Total du préavis	940'000.00	569'213.50	- 370'786.50	

Pas de remarques particulières sur les objets encore en cours du préavis.

Préavis 01/2011 - Démolition et reconstruction du pont sur le funiculaire Territet-Glion à l'avenue de Chantemerle à Territet

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
1'280'000.00	1'055'432.05	- 224'567.95	Travaux terminés

Pas de remarques particulières sur cet objet.

Préavis 08/2011 - Déplacement de la loge de contrôle et d'exploitation et changement de l'éclairage du Parking du Marché à Montreux

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
490'000.00	472'166.85	- 17'833.15	Travaux terminés

Pas de remarques particulières sur cet objet.

Préavis 14/2011 - Crédit d'étude en vue de la réalisation d'un parking souterrain sous le Parc Donner et réaménagement de la surface en zone de détente et de jeu

Objet	Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
Phase 1 (jusqu'à l'enquête publique de la demande de permis de construire)	343'000.00	304'605.20	- 38'394.80	Travaux terminés
Phase 2 (de l'enquête publique jusqu'à sa mise en soumission)	140'000.00	73'413.90	- 66'586.10	En cours
Total du préavis	483'000.00	378'019.10	- 104'980.90	

La Commission de gestion a remarqué que le permis de construire avait été délivré alors que l'étude de désenfumage n'était pas terminée. Cette dernière était déjà engagée et pratiquement terminée au moment de la demande de permis de construire, l'ECA avait alors admis que l'avancement de l'étude permettait l'obtention du permis de construire et n'avait pas fait d'obstruction à la poursuite de la procédure.

Préavis 15/2011 - Frais d'études liés à la construction d'un parking d'échange sur deux niveaux "P+R" à Chailly - La Foge

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
1'070'000.00	1'061'384.10	- 281'043.90	Fin de l'étude en cours et facturation finale en cours

Des compléments d'études ont été demandés par les services du canton concernant la circulation et le nombre de places spécifiques prévues. Ce complément est en cours de finalisation.

Préavis 18/2011 - Financement d'une étude de projet en vue de la réalisation de la maison de quartier à Clarens

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
758'000.00	754'782.00	- 3'218.00	Etude terminée

La Commission de gestion apprend les quelques difficultés rencontrées lors de l'étude du projet, en particulier sur la nouvelle norme ECO, pour laquelle les mandataires n'ont pas assez de recul en la matière et découvrent également sur le terrain les difficultés liées à cette norme. Si ces difficultés engendrent effectivement un surcoût, ce dernier est assumé par les mandataires puisqu'un forfait a été négocié sur les honoraires et donc pas d'incidences sur le montant global des travaux et des études.

Préavis 23/2011 - Acquisition et installation de quatre panneaux électroniques d'information

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
623'000.00	572'182.80	- 50'817.20	En cours

Un emplacement définitif pour le dernier tableau n'ayant toujours pu être défini, le préavis reste ouvert et la Commission de gestion reviendra sur cet objet en 2015.

Préavis 30/2011 - Crédit d'étude en vue de la réalisation d'un complexe sportif sur le site de la Saussaz

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
1'203'000.00	1'178'090.85	- 715'206.55	Etude en cours

A ce jour, 80% des soumissions sont rentrées et la mise à l'enquête du stade d'athlétisme et des vestiaires n'ont pas engendré d'opposition. Le permis de construire va prochainement être délivré.

Une deuxième mise à l'enquête concernant le terrain de football, le parking et le réaménagement routier est en cours de préparation au sein du service de l'urbanisme.

A noter encore que la participation de Fr. 410'000.- de la Ville de Vevey annoncée dans le préavis 30/2011 a été revue lors de l'établissement du préavis pour la demande de financement régional. Le montant total de cette participation est désormais de Fr. 529'300.- (Fr. 303'000.-, soit le 100 % de l'étude pour le stade d'athlétisme et Fr. 226'300.-, soit le 50 % de l'étude des nouveaux vestiaires).

Les préavis 10/2013, 22/2013 et 23/2013 concernant les PPA "La Saussaz Est", "La Saussaz Est", et le projet de réaménagement routier ont également été étudiés par la Commission de gestion. Elle y reviendra en temps voulus, notamment à la fin des travaux envisagés.

Préavis 31/2011 - Etude de projet en vue de la réalisation des "Jardins de la Rouvenaz"

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
380'000.00	379'503.30	- 496.70	Etude en cours, facturation en cours

Pas de commentaires particuliers sur cet objet.

Préavis 07/2012 - Demande de subventionnement pour la réhabilitation du débarcadère de Territet

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
238'000.00	-	- 238'000.00	Terminé

La subvention a été versée et un décompte des travaux effectués par la CGN a été présenté à la Commission de gestion à la demande de cette dernière.

Préavis 14/2012 - Conservation de plusieurs bâtiments communaux et nouvelle répartition des services communaux dans les différents bâtiments administratifs existants

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
3'400'000.00	2'560'257.00	- 839'743.00	Travaux terminés

Pour ces objets, la Commission de gestion a également constaté des différences importantes entre les montants prévus dans le préavis et les montants des factures finales. Si certains montants de travaux ont effectivement été diminués par un jeu de la concurrence, d'autres différences proviennent d'une surestimation des travaux à effectuer afin d'éviter des mauvaises surprises dans certains cas.

Préavis 17/2012 - Réalisation d'un Plan Directeur Communal des énergies (PDCen)

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
126'000.00	113'438.00	- 12'562.00	Etude en cours de finalisation

Le travail d'analyse est à ce jour terminé par les bureaux mandatés et les ateliers participatifs ont eu lieu. Selon toute vraisemblance, le Conseil communal devrait recevoir un préavis concernant le PDCen d'ici l'automne 2014.

Selon la Municipalité, les travaux préparatoires se sont parfaitement bien déroulés et elle est satisfaite des résultats ressortis de cette étude.

A noter encore qu'une subvention a été promise par le Canton. Elle sera demandée une fois le PDCen terminé.

Préavis 18/2012 - Construction d'un silo à sel en bois d'une capacité de 100 m3 aux Avants

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
280'000.00	274'717.35	- 11'164.95	Travaux terminés

Pas de commentaires particuliers sur cet objet

Préavis 21/2012 - Politique communale en matière informatique et achat de matériel informatique

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
136'200.00	-	- 136'200.00	Achats en cours

La commission de gestion n'ayant pas reçu de rapport d'exécution sur cet objet, elle y reviendra lors de ses travaux en 2015.

Préavis 22/2012 - Instauration d'une zone 30 km/h à Chernex ainsi que mise en place de mesures d'accompagnement

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
175'000.00	142'612.40	- 30'387.60	Travaux en cours de finalisation

La validation d'une zone 30 a lieu une année après sa mise en place. Cet objet reste donc "en cours" pour d'éventuels ajustements. La Commission de gestion reviendra donc sur ce préavis en 2015 pour la facturation finale.

Préavis 23/2012 - 1ère phase des études et travaux de mise en sécurité et maintien de la Valeur d'usage du centre de Congrès et d'exposition de Montreux (CCE)

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
7'000'000.00	5'122'228.00	- 1'877'772.00	Fin des travaux prévue en 2014

Des travaux sont encore en cours dans ce préavis notamment concernant la mise aux normes des installations électriques qui sera terminée au printemps 2014 en raison du planning d'utilisation du CCE qui n'a pas permis d'achever ces travaux plus tôt. L'étude de diagnostic du bâtiment, structure, architecture, de l'ensemble des niveaux et l'étude pour la mise en œuvre du concept général de sécurité (CGS), des mesures parasismiques et de la rénovation des niveaux inférieurs du CCE seront toutes deux terminées à la fin 2014.

A noter que le Conseil communal a été invité à visiter la rénovation des installations au début de l'année 2014.

Préavis 31/2012 - Subventionnement pour 15 logements sur la parcelle No 12625 faisant partie du Plan Partiel d'Affectation (PPA) « Trait-Planches » à Montreux

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
394'155.00	-	- 394'155.00	Travaux en cours

La construction du bâtiment est en cours. La subvention définitive (évaluée au 02.11.2012 à Fr. 26'277.- sur une période de 15 ans) sera calculée, paritairement avec l'Etat, lors de la mise en location, soit après les travaux et sur la base du décompte final. La 1^{ère} échéance étant fixée en général dès la 1^{ère} année d'occupation des logements.

Préavis 34/2012 - Equipement des parcelles 218 et 220 de la Commune de Rennaz, dans le cadre du Syndicat d'amélioration foncière « Les Cornettes » à Rennaz

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
1'800'000.00	-	- 1'800'000.00	Travaux en cours

La commission de gestion n'ayant pas reçu de rapport d'exécution sur cet objet, elle y reviendra lors de ses travaux en 2015.

Préavis 36/2012 - Mise en séparatif du réseau d'évacuation communal des eaux, le renouvellement de l'éclairage public et le réaménagement des surfaces avec l'exécution d'un pavage en béton à la ruelle du Trait à Montreux

Coût selon préavis	Dépensé	+/- préavis	Remarque
110'000.00	107'654.20	- 2'345.80	Travaux terminés

Pas de commentaires particuliers sur cet objet.

Préavis 01/2013 - Travaux urgents de reconstruction d'un ouvrage de soutènement sur la Route de Sonchaux, tronçon au départ de la route depuis Caux

Coût selon préavis	Dépendé	+/- préavis	Remarque
375'655.35	375'655.35	0.00	Travaux terminés

Pas de commentaires particuliers sur ce préavis d'apurement établi en suite des travaux d'urgence sur ce tronçon de route.

Préavis 02/2013 - Construction d'une Maison de Quartier à Clarens avec extensions scolaires

Coût selon préavis	Dépendé	+/- préavis	Remarque
10'900'000.00	1'609'777.80	-9'290'222.20	En cours de réalisation

Quelques retards, en lien avec le site et des espaces restreints, ont été constatés lors du démarrage des travaux. D'autre part, la complexité de la mise en application de la norme "ECO" a été sous-estimée par le mandataire. La réception de l'ouvrage est prévue pour le premier trimestre 2015 et le plan financier prévu dans le préavis sera respecté.

Préavis 13/2013 - Acquisition d'un logiciel de gestion du temps

Coût selon préavis	Dépendé	+/- préavis	Remarque
195'000.00	-	- 195'000.00	Achats en cours

La commission de gestion n'ayant pas reçu de rapport d'exécution sur cet objet, elle y reviendra lors de ses travaux en 2015.

Préavis 15/2013 - Acquisition et l'exploitation d'une patinoire synthétique

Coût selon préavis	Dépendé	+/- préavis	Remarque
137'000.00	137'000.00	0.00	Terminé

La commission de gestion n'ayant pas reçu de rapport d'exécution sur cet objet, elle y reviendra lors de ses travaux en 2015.

Préavis 34/2013 - Travaux d'urgence effectués dans le secteur du Merdasson et du chemin du Baret

Coût selon préavis	Dépendé	+/- préavis	Remarque
93'000.00	93'000.00	0.00	Terminé

La commission de gestion n'ayant pas reçu de rapport d'exécution sur cet objet, elle y reviendra lors de ses travaux en 2015.

Les alpages communaux (Préavis 26/2006 et 02/2008)

A la suite du vœu 3/2012, demandant au Service DBS "d'assainir complètement le suivi des travaux concernant les alpages communaux et de lui présenter des faits et des chiffres exacts quant à la gestion des préavis 26/2006 et 02/2008", le Service a transmis à la Commission de gestion des tableaux détaillés et mis à jour de toutes les dépenses faites pour les alpages durant les années 2008 à 2013.

Malheureusement, force est de constater qu'aucune amélioration dans la gestion de ce lourd dossier n'a été apportée.

Au contraire, les mêmes erreurs que la Commission de gestion avait déjà relevées lors de ses derniers rapports sont toujours présentes et le même principe dit "des vases communicants", décrié par la Commission, est encore et toujours appliqué. Des travaux sont toujours ajoutés, non prévus dans le préavis de base, certains retirés en fonction des demandes des amodiataires et des réalités du moment. En plus des travaux ajoutés, la Commission constate que certains ne sont pas encore terminés.

A ce stade, la Commission de gestion ne peut évoquer une quelconque illégalité dans la gestion de ce dossier, même si des travaux non planifiés dans le préavis, entrepris sans en référer au Conseil communal, peuvent être considérés "sur le fil du rasoir". C'est plutôt un flagrant manque de rigueur dans le suivi des travaux qui est constaté par la Commission.

La Municipalité admet que la gestion de ces travaux est rendue difficile par un mauvais départ pris lors des débuts des travaux, des changements de normes régulières ainsi que des souhaits des amodiataires qui évoluent au cours des années. De surcroît, plusieurs changements dans le personnel du service astreint à la gestion des travaux des alpages ont également péjoré un suivi de qualité.

Après une étude approfondie des documents fournis ces quatre dernières années, des explications apportées par la Municipalité et le service SDBS, également au cours des investigations de la Commission de gestion, cette dernière craint aujourd'hui qu'un dépassement important ne se réalise si la gestion des travaux prévus et souhaités pour les alpages n'est pas rapidement assainie selon son vœu n° 3/2012.

La Commission ne détaillera pas dans son rapport tous les points qui ont été discutés et argumentés quant aux différents travaux des alpages communaux. Elle joint au présent rapport le tableau fourni par le Service DBS, qui récapitule les dépenses faites pour chaque alpage au 31 décembre 2013 (annexe 1).

Au vu de ce qui précède, ainsi qu'en application de son vœu n° 5/2013, mais également afin d'éviter une éventuelle catastrophe financière dans la gestion des deux préavis 26/2006 et 02/2008 concernant les alpages, la Commission de gestion invite, cette fois fermement, la Municipalité à clore ces deux préavis le plus rapidement possible et à revenir auprès du Conseil communal avec un nouveau préavis préparé et étudié sur de nouvelles bases saines.

Vœu n° 1

La Commission de gestion exige de la Municipalité qu'elle clôture les préavis 26/2006 et 02/2008 afin d'éviter tout dépassement des montants alloués pour ces préavis par le Conseil communal.

Ces remarques importantes concernant la situation des travaux des alpages communaux étant précisées, la Commission souhaite tout de même relever le souci de dialogue et de transparence apportée tant par la Municipalité que par le service SDBS dans ce dossier.

De son côté, la Commission de gestion a toujours mis en avant une discussion ouverte et pragmatique de certaines situations qui peuvent sembler délicates. C'est pourquoi, outre son mandat légal de contrôle, elle apporte également certaines solutions avec une vision externe par rapport aux services communaux. Nous constatons que ce dialogue est apprécié, et la Commission s'en félicite.

Pour la sous-commission :

Lionel Winkler, président-rapporteur
Jean-Richard Bays
Patrick Grognuz

THEME 3

CULTURE

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert », ainsi a parlé André Malraux. C'est dire que la culture est une dynamique et comme le dit la Municipalité, la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société au même titre que les dimensions économique, environnementale et sociale ; pour elle, la culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité.

Il faut éviter que des barrières sociales ou de sensibilité puissent limiter l'accès d'une partie de la population à des formes d'expressions culturelles, alors même que ces dernières participent à l'équilibre de chaque être humain, comme l'indique encore la Municipalité.

Selon l'acte constitutif de l'UNESCO, la culture contribue au maintien de la paix et de la sécurité à côté de l'éducation et de la science, en resserrant la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

À Montreux, ville centrée sur le tourisme, la culture a également un rôle économique important, par le fait qu'elle génère beaucoup d'activités et demande de nombreuses prestations, qui entraînent toutes sortes de flux financiers.

La Municipalité a ainsi le double rôle de soutenir une activité culturelle ouverte à toutes les couches de la population résidente et à soutenir l'économie locale.

D'ailleurs, la Municipalité s'est clairement organisée dans ce sens, puisqu'elle a constitué une Direction de l'Economie, de la Culture et du Tourisme.

Afin d'étudier la gestion de la culture en 2013 à Montreux, la Cogest a nommé une sous-commission « culture » composée de M. Stéphane Barbey et de M. Claudio Marmmarella ; ce dernier a démissionné du Conseil communal depuis lors, et c'est M. Stéphane Barbey seul qui a fonctionné au sein de la sous-commission depuis le 1^{er} janvier 2014.

La Cogest remercie Madame Edith Willi, Municipale, et Monsieur Pascal Friedemann, Chef du développement économique, culturel et touristique, pour avoir répondu à toutes les questions de la Commission avec une grande bienveillance.

Le présent rapport comporte différentes parties, qui sont les suivantes :

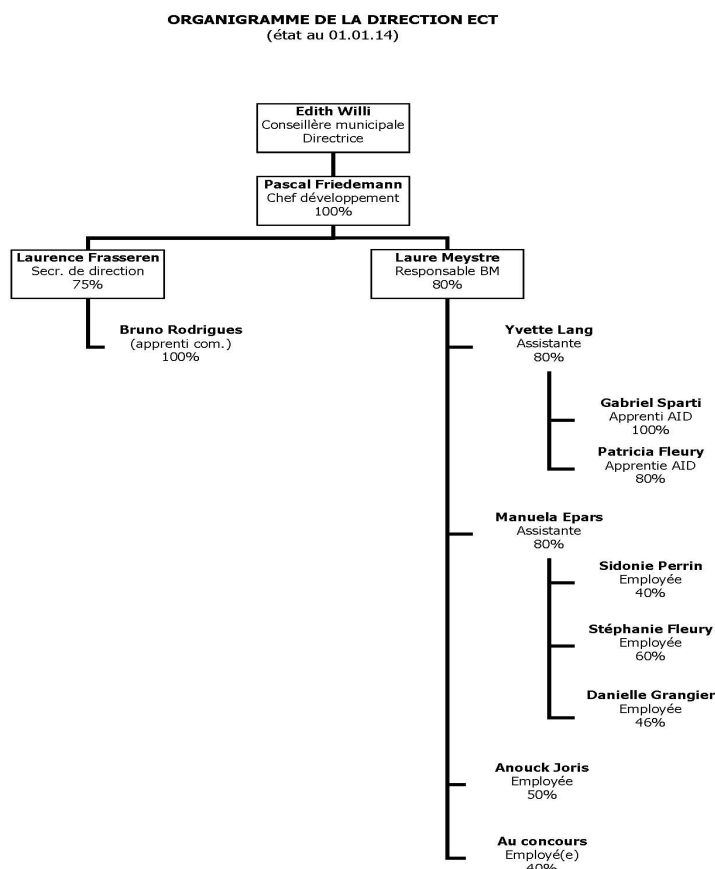
- généralités sur la politique culturelle de la Municipalité de Montreux;
- examen des institutions en place par domaine culturel:
 - musique (classique, jazz, art choral, variétés, folklore, musique du monde, fanfare, nouvelles tendances);
 - arts plastiques et visuels;
 - théâtre et spectacles (y compris la danse);
 - humour et rires ;
 - musées et expositions.
- Saison culturelle

Généralités sur la politique culturelle de la Municipalité de Montreux

Le dispositif administratif consacré à la Culture, au sein de la Direction de l'Economie, de la Culture et du Tourisme, est très réduit : elle comprend un chef de service, une secrétaire à temps partiel et un apprenti, soit 1.75 équivalent plein temps sans l'apprenti.

Cette petite équipe peut faire face aux besoins courants, mais regrette de ne pas pouvoir être aussi proactive qu'elle le souhaiterait, au vu de ses moyens limités.

L'organigramme est le suivant :



La Municipalité a les objectifs suivants :

1. mettre à disposition des habitants et des hôtes de la commune et de la région l'expression artistique, à savoir donner la possibilité d'assister à de nombreuses et différentes formes culturelles à un prix abordable ;
2. soutenir la création à Montreux ;
3. donner la possibilité aux citoyens de s'ouvrir et/ou de se former en matière culturelle ;
4. constituer et mettre en valeur une collection d'œuvres d'art liée à Montreux ;
5. promouvoir la ville de Montreux comme ville de culture.

La Municipalité de Montreux a émis un rapport-préavis 21/2004 toujours d'actualité fixant les tenants et aboutissants de sa politique culturelle. Ce préavis a été voté par le Conseil communal. La Cogest s'y réfère expressément.

La culture tient une bonne place dans le projet de législature 2011 – 2016 de la Municipalité, qui s'est fixé comme but de soutenir la culture sous toutes ses formes et d'en faciliter l'accès.

La Municipalité a indiqué que la principale limite au développement de la culture à Montreux est d'ordre budgétaire. Selon elle, Montreux a la chance et le privilège de posséder une activité culturelle très riche et très diversifiée, particulièrement dans le domaine musical, mais les montants alloués à ce jour ont atteint un sommet qui ne peut guère être dépassé sans menacer l'équilibre budgétaire.

Le montant des subventions au sens large pour la culture se monte à Fr. 3'773'662.-, en additionnant les postes budgétaires 150.3653.00, 150.3653.01 et 150.3653.08.

L'environnement de la culture à Montreux n'est pas toujours favorable à son développement, selon la Municipalité : il y a en effet parfois un certain désintérêt des médias, une augmentation des coûts de communication difficile à maîtriser, des difficultés à mettre en place les synergies nécessaires, des offres pléthoriques, la concurrence régionale, des recherches de fonds plus difficiles, une baisse d'intérêt du public qui peut être aussi liée à une baisse de revenus des ménages.

Les institutions culturelles subventionnées directement à Montreux selon le compte 150.3653.00 sont :

- ASSOCIATION AMIS ARABESQUE
- ASSOCIATION FÊTE MUSIQUE MONTREUX
- ASSOCIATION CONCERTS ST-VINCENT
- ASSOCIATION ARTS MOUVEMENTÉS
- ASSOCIATION FILM LOCATION
- ASSOCIATION POUR LA RECONVERSION DES DANSEURS PROFESSIONNELS
- ASSOCIATION QUAI'SON
- ASSOCIATION DE LA LUDOTHÈQUE
- ASSOCIATION DU FESTIVAL SINE NOMINE
- ASSOCIATION MAISON VISINAND
- ASSOCIATION MONTREUX MUSIC
- ASSOCIATION MUSIC AGORA-Dimanches musicaux Territet
- ATELIER BRÜDERLIN SA
- BIENNALE DE MONTREUX
- CHANSON DE MONTREUX
- CHAPELLE DE CAUX
- CHŒUR D'ORATORIO DE MONTREUX
- CINÉRIVE SA VEVEY
- CORPS DE MUSIQUE DE MONTREUX
- ECOLE DE MUSIQUE DE MONTREUX
- FANFARE ECHO DES ALPES
- FONDATION POUR LES FEMMES
- FIFRES ET TAMBOURS
- FONDATION FESTIVAL
- FONDATION MAG
- FONDATION MONTREUX-JAZZ VOICE
- FONDATION SAISON CULTURELLE DE MONTREUX
- JEUNE HARMONIE
- KONRAD VON ARX

- LA LANTERNE MAGIQUE
- LA MONTREUSIENNE
- LE NARCISSE
- MONTREUX CHORAL FESTIVAL
- MUSÉE DE MONTREUX
- NED NOUVEL ESPACE DANCE
- NICOLAS JOËLLE
- PIJA
- ROCHAT MAYA
- SEPTEMBRE MUSICAL
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE CHERNEX
- THÉÂTRE MONTREUX-RIVIERA
- TUNA HELVETICA
- UNION INSTRUMENTALE
- UNIVERSITÉ POPULAIRE
- VILLE DE VEVEY-CONSERVATOIRE
- VILLE DE VEVEY-PARTICIPATION FONDS CULTUREL RIVIERA

Les subventions sont octroyées conformément au règlement sur les attributions des subventions communales.

La ville de Montreux dispose de nombreux lieux où peut s'exprimer la culture, qu'ils soient publics ou privés. Il s'agit notamment de :

Auditorium Stravinski, Miles Davis Hall et l'ensemble du 2m2c;
Casino Barrière de Montreux;
Théâtre Montreux-Riviera;
Théâtre de l'Alcazar;
Salle Sissi;
Salles de villages (Chernex, Glion, Clarens, Chailly, etc.);
Églises (tels les concerts de Saint-Vincent);
Hôtels (tels les concerts classiques au Montreux Palace);
Salles d'expositions ou des musées (Musée du Vieux-Montreux, Musée-dépôt du Blonay-Chamby);
New Espace Dancers (NED);
Auditorium du Conservatoire Montreux-Vevvey-Riviera;
Salles de cinéma;
Places publiques;
Autres.

Afin de consolider l'intégration des minorités ethniques, la Municipalité soutient de nombreuses activités, notamment la fête des jumelages et des communautés étrangères, qui a eu lieu en septembre 2013.

Les activités des associations de villages sont soutenues par la taxe de séjour, les associations culturelles des villages comme les Nuits du Jazz à Chernex, l'écho des Alpes de Glion ou la Jeune Harmonie de Chernex sont soutenues en tant que telles.

La commune de Montreux fait partie du Fonds culturel Riviera, qui est composé des 10 communes de la Riviera. Sous forme d'une entente intercommunale, il a pour but le soutien aux activités artistiques des institutions les plus représentatives des activités culturelles régionales, plus particulièrement la Saison culturelle et la Fondation des Arts et Spectacles.

Le Fonds culturel Riviera a pour but de soutenir les institutions de portée régionale en participant aux charges artistiques de ces dernières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'agenda culturel régional. La déléguée de Montreux est Mme Edith Willi.

Les institutions bénéficiaires du fonds en 2013 sont :

- Agenda Riviera ;
- Association des Musées de la Riviera ;
- Cinérive SA - La Lanterne magique
- Concours Clara Haskil ;
- Festival Images ;
- Fondation de la Saison Culturelle Montreux / Montreux Music & Convention Centre;
- Fondation des Arts & Spectacles ;
- Fondation du Montreux Jazz Festival 2 ;
- Live in Vevey ;
- Montreux Art Gallery (MAG) ;
- Montreux Choral Festival ;
- Montreux Comedy Festival ;
- NED ;
- Oriental-Vevey ;
- Rocking Chair (RKC) ;
- Semaine internationale de piano ;
- Septembre Musical Montreux-Vevey ;
- Théâtre de poche de La Grenette ;
- Théâtre Les Trois-Quarts ;
- Théâtre Montreux-Riviera.

Dans la mesure des disponibilités financières du fonds pour l'année en cours, le fonds a la possibilité d'octroyer des soutiens ponctuels à des événements ou des projets culturels d'intérêt régional.

Toujours sur le plan régional, il a été créé l'association Film Location Riviera, dont le but est de favoriser l'accueil de tournages cinématographiques dans la région du district de la Riviera et ses alentours, avec comme objectif d'amener des retombées touristiques, économiques et culturelles par le canal de l'industrie cinématographique.

En partie grâce à cette structure, Xaviez Beauvois est venu tourner au printemps 2013 « La rançon de la gloire », pendant 45 jours, avec une équipe de 50 personnes, ce qui a généré plus de 2'500 nuitées. La commune de Montreux soutient financièrement cette structure par une subvention de Fr. 10'000.- par an.

L'association de la Maison Visinand, Centre culturel, a pour but de promouvoir et de diffuser la culture sous toutes ses formes, en particulier dans le cadre de l'art contemporain, par des expositions, des ateliers, des conférences, des cours, des séminaires, ainsi que la réalisation, la publication et la diffusion d'imprimés.

Ses locaux se trouvent dans le bâtiment de la maison Visinand, rue du Pont 32, à Montreux.
L'association pour son activité a touché Fr. 122'500.- de subventions en 2013.

En 2013, les expositions suivantes ont été proposées :

CHARLOTTE NORDIN

15/12/12 au 21/01/13

300 visiteurs

LA TERRE – L'écoconstruction, l'auto-construction

16/03/13 au 16/03/13

500 visiteurs

MATTEO EMERY

27/04/13 au 11/05/13

300 visiteurs

NICCEL ET EMIL

25/05/13 au 15/06/13

300 visiteurs

CLAUDE NOBS, UNE VIE EN MUSIQUE

22/06/13 au 20/07/13

Place du Marché de Montreux (panneaux sur les placettes).

Il est difficile de quantifier le nombre de visiteur : plusieurs centaines, voire milliers, répartis entre montreusiens, touristes et festivaliers.

MAYA BOISGALLAYS

05/10/13 au 15/12/13

300 visiteurs

Ces expositions sont complétées par les activités suivantes de la Maison Visinand, soit : accueil de groupes, comités ou soirées d'entreprises, ainsi que des cours et ateliers recevant une centaine d'élèves par semaine.

La Fondation pour l'encouragement à la création artistique et le soutien à la culture a pour but d'encourager la création d'œuvres dans le domaine des arts et de soutenir des activités favorables à la promotion de la culture sur la Riviera (musique, théâtre, peinture, sculpture, etc.).

Elle a pour président M. Grégoire Furrer et les élus membres du comité sont Mme Edith Willi et Mme Christine Chevalley (Veytaux). La fondation a repris depuis 2008 le financement partiel de la biennale de Montreux. Une réflexion est en cours quant à ses objectifs et à ses missions.

Il peut être organisé des Etats généraux de la culture ; la dernière édition a eu lieu le 2 février 2012. Cette réunion a pour but de mettre en commun les expériences des participants et de créer des synergies.

Les différentes Directions municipales et organisations intercommunales sont sollicitées dans le cadre de manifestations culturelles, comme par exemple l'administration générale pour les vins d'honneur, voirie et espaces verts pour les décorations fleuries, ou encore l'association de communes « Sécurité Riviera » pour l'organisation de la circulation routière et le parking pour les véhicules.

Examen des institutions en place par domaine culturel

Musique (classique, jazz, art choral, variétés, folklore, musiques du monde, fanfares, nouvelles tendances)

La musique a une très grande importance à Montreux, si ce n'est la plus grande, par son Festival de jazz, qui en est le navire amiral, mais aussi par le Septembre musical et toutes les manifestations de plus petite envergure dans des registres musicaux très variés.

Il y a également une grande offre de formation, que ce soit grâce aux écoles de musique, au Conservatoire, ou aux centres de danse. Les enfants et les adolescents peuvent être mis au bénéfice d'aides financières sur la base du règlement concernant le subventionnement des études musicales et le règlement concernant le subventionnement des cours artistiques. Ce dernier figure au budget communal, compte 150.3663.

Le Conservatoire est une fondation de droit privé, réglementée par la loi cantonale sur les écoles de musique. Son Président est M. Olivier Rapin, Mme. Edith Willi est membre du Conseil de fondation.

Les contributions communales pour le Conservatoire sont gérées par le Service des affaires intercommunales à Vevey ; elles s'élèvent pour Montreux à Fr. 330'937.-. Les structures mises en place correspondent aux besoins, mais certains locaux sont décentrés et ne sont pas toujours adaptés à l'enseignement de la musique. La Cogest souhaite évidemment que les locaux posant problèmes soient adaptés aux besoins.

L'édition 2013 du Festival de Jazz de Montreux a été excellente à tout point de vue ; les nouvelles infrastructures, la meilleure circulation, la qualité des artistes, la diversité de l'offre gratuite (ateliers, concerts de Vernex, « Chalet d'en bas »), l'absence d'incidents majeurs, la fréquentation record sont des éléments très positifs de cette édition du Festival.

M. Mathieu Jaton, précédemment bras droit de M. Claude Nobs, secrétaire général depuis 2001 et collaborateur du Festival depuis 1995, a parfaitement assumé la succession de M. Claude Nobs et exerce sa nouvelle fonction de directeur à la satisfaction de tous.

Biennale 2013

La Biennale 2013 a eu lieu sur les quais de Montreux de juillet à novembre 2013. La Biennale a les objectifs suivants :

- de permettre à des jeunes artistes d'exposer dans un lieu public de la Commune ;
- d'augmenter le patrimoine culturel communal en achetant, pour Fr. 15'000.-, l'œuvre retenue pour le prix du jury ;
- de valoriser les artistes, en exposant le prix du public durant 2 ans ;
- de faire « descendre » l'art plastique dans la rue et permettre une confrontation avec le public ;
- de développer la présence de l'art dans l'espace public ;
- de sensibiliser le public à la création artistique.

La subvention octroyée s'est élevée à Fr. 30'000.- et le prix du jury a été acheté par la commune pour le montant de Fr. 15'000.-. Sa fréquentation est difficilement mesurable.

Arts plastiques et visuels

Ce sont les archives communales qui gèrent les œuvres d'art propriétés de la commune de Montreux. Un nouvel inventaire est en cours de création avec l'aide d'un nouvel outil informatique.

Deux œuvres d'art ont été achetées en 2013. La première est une aquarelle en tons de gris d'Alain Krieger représentant une vue de Montreux depuis le lac (Fr. 300.-). La seconde est le premier prix du jury de la Biennale 2013, intitulé « Manchot » de Bernard Conforti (Fr. 15'026.-). Elle sera installée de manière définitive à l'extrémité occidentale du Quai Edouard-Jaccoud, à proximité immédiate du lac.

L'aquarelle a été retenues par la délégation permanente pour l'acquisition d'œuvres d'art, présidée par Mme Edith Willi et dont font partie M. Laurent Wehrli et M. Caleb Walther.

Cette délégation permanente applique le critère obligatoire que l'œuvre a un lien évident avec Montreux, que ce lien soit historique ou figuratif. Le montant alloué pour de tels achats en 2013 s'élève à Fr.15'000.- (compte 150.3119).

Dans le domaine de l'art, il a été organisé une exposition par le MAG, qui a reçu 16'125 visiteurs; il y a également eu la Biennale de Montreux, qui a connu quelques milliers de visiteurs; la Maison Visinand organise également fréquemment des expositions d'œuvres d'art.

Théâtre et spectacles (y compris la danse) ;

Les théâtres, salles de spectacles et centres culturels de Montreux sont :

➤ **Théâtre Montreux-Riviera, TMR,**

Ce théâtre reçoit une subvention de Fr. 190'000.- de Montreux et a reçu 8'577 spectateurs adultes dont 147 spectateurs enfants.

➤ **New Espace Dancer Montreux Music club, NED,** géré sous la forme d'une association, est un cercle culturel dont le but est de développer des activités musicales, culturelles et artistiques à Montreux (musique et danse contemporaine). Ce club a reçu une subvention de Fr. 80'000.- de Montreux et accueilli 6'065 personnes en 2013.

➤ **Décal'Quai** est un lieu où co-travaille une quinzaine d'indépendants (photographes, graphistes, musiciens, scénographes, illustrateurs). De nombreux projets y sont nés : Casting de rue, Avalanche Design ou encore DKLK Records.

Une fois par mois, un événement est organisé. C'est l'association **Quai'Son**, fondée en 2011, qui s'en charge. La programmation proposée est inédite et novatrice. Les artistes invités sont souvent émergents, et travaillent de manière interdisciplinaire, en mélangeant les arts de la musique à ceux du théâtre, les arts graphiques à ceux du cinéma, en passant par l'artisanat et les multimédias. Quai'Son a reçu une subvention de Fr. 5'000.- et a accueilli 2'103 visiteurs et quelques enfants, chiffres de 2012, ceux de 2013 n'étant pas disponibles.

Il faut relever que les collaborateurs de toutes ces organisations sont engagés sur la base de contrats de travail de droit privé ou sont bénévoles.

Humour

L'humour est représenté par le Montreux Comedy Festival, dont le but est de présenter des spectacles de qualité permettant de découvrir de jeunes talents, de mesurer les tendances actuelles et de faire se produire des artistes confirmés.

Son Président fondateur est Grégoire Furrer et son Directeur artistique est Etienne de Balasy. Le Festival entend également contribuer à une réflexion plus globale sur le monde de l'humour et sur la manière d'exercer les métiers en relation avec les spectacles d'humour.

Le Montreux Comedy Festival propose ainsi conjointement à une programmation grand public des rencontres professionnelles, qui comprennent la cérémonie des Awards, les Conférences et « Talks » avec la participation de divers dirigeants et professionnels de l'humour, et des espaces de rencontres.

Le Festival choisit l'émergence de la nouveauté, aborde les nouveaux médias et accueille la comédie internationale pour présenter au mieux le contexte professionnel et artistique de l'humour actuel.

Il est soutenu par la Fondation du Festival du Rire de Montreux, dont le but statutaire est de soutenir l'organisation d'un festival du rire à Montreux et de toutes manifestations en rapport avec ce festival, fournir tous services en rapport avec cet événement, ou de faire assurer ces services par des tiers, aux conditions fixées par la Fondation ; le Président du conseil de fondation est M. Pascal Nicollier.

Suite à un vote du conseil communal en 2011, la Fondation du Festival du Rire de Montreux a reçu un montant de Fr. 130'000.- afin de renforcer ses fonds propres, ce qui a lui permis de quitter sa situation de surendettement, indiquée depuis plusieurs années par l'organe de contrôle.

La Fondation a dû faire face à un redressement de TVA et à un mode de calcul contesté de l'impôt à la source très défavorable, c'est-à-dire que l'administration calcule l'impôt sur la base du prix de vente du spectacle et non du cachet de l'artiste. Ces désagréments fiscaux ont absorbé le solde de la recapitalisation de la Fondation.

Dans le cadre du bilan pour l'édition 2013, il a été indiqué que le financement du Comedy Festival de 2014 est assuré, mais que son édition de 2015 montre un déficit probable de Fr. 170'000.-. Des craintes sur la pérennité économique du festival sont ainsi légitimes.

Musées et expositions

Montreux connaît trois musées en activité sur son territoire. Le musée de Montreux et le musée du Blonay-Chamby font partie de l'Association des Musées de la Riviera Vaudoise (AMRV), le musée Victor Ruzo étant un musée privé qui peut être visité seulement sur demande.

Un musée a définitivement fermé ses portes : l'Audiorama à Territet, qui n'est plus en activité, mais dont la collection se trouve toujours en partie dans les locaux de Territet.

Le Musée de Montreux est le musée historique de Montreux ; il reçoit une subvention communale annuelle de Fr. 75'000.- et a été fréquenté en 2013 par 2'623 visiteurs dont 711 enfants ; il emploie trois personnes à temps partiel sous contrat de travail privé, et comprend aussi 6 bénévoles (comité).

Le Chemin de fer Musée du Blonay-Chamby propose l'histoire suisse du chemin de fer à voie étroite, en exposant et en faisant circuler l'ancien matériel ferroviaire (locomotives, wagons et véhicules de service) entre Blonay et Chamby, sur les hauts de la commune ; il a été fréquenté par 23'000 voyageurs dont environ un tiers d'enfants ; il a touché une subvention communale de Fr. 3'000.00 , suffisante pour satisfaire ses besoins.

Bibliothèque communale Montreux-Veytaux

La bibliothèque communale de Montreux-Veytaux, sise Grand-Rue 92 à Montreux, offre un service de prêt de livres (romans, bandes dessinées, documentaires, Manga), en français et également des romans en langue étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, albanais, serbo-croate et tamoul).

Le prêt des livres, périodiques et autres médias est gratuit, mais l'utilisateur doit payer une finance d'entrée de Fr. 20.- s'il est domicilié à Montreux ou de Fr. 30.- s'il est domicilié en dehors, la moitié s'il a moins de 16 ans, le prêt et sous la responsabilité de ses parents.

Le délai du prêt est de quatre semaines, prolongeable au maximum de la même période. La bibliothèque comprend deux sections, une section adulte et une section jeunesse et emploie du personnel qualifié, à savoir :

- 1 responsable à 80 % ;
- 2 assistantes de bibliothèque, toutes les deux à 80 %;
- 1 agente en information documentaire (AID) à 60 %;
- 1 agente en information documentaire à 50 % ;
- 1 agente en information documentaire à 46 % ;
- 1 agente en information documentaire à 40 %;

ainsi que du personnel en formation, à savoir :

- 1 apprenti AID en 2^e année à 100 %;
- 1 apprentie AID en 3^e année à 80 % (reconversion professionnelle financée par l'AI).

Le total des heures travaillées est de 174.24 heures par semaine pour le personnel qualifié et de 72 heures par semaine pour le personnel en formation, dont 16 heures passées à suivre les cours professionnels. La bibliothèque n'emploie pas de bénévole.

Le nombre de documents mis à la disposition des usagers est important: la bibliothèque possède 66'353 médias, soit 52'120 livres, 7'153 bandes dessinées, 3'970 CD, DVD et 3'110 revues.

Ce sont 94'175 médias, prolongation comprise, à savoir livres, CD, DVD et périodiques qui ont été prêtés en 2013 pour les deux sections et les collectivités (écoles, garderies, EMS et autres institutions).

Ce sont 17'900 emprunteurs qui se sont adressés à la bibliothèque en 2013, sans tenir compte des usagers qui étudient dans l'établissement ou qui lisent les périodiques sans emprunter de documents. De plus, la bibliothèque a offert les animations culturelles suivantes :

Section adulte :

Dans le cadre du « Samedi des Bibliothèques vaudoises : le monde des couleurs », différentes animations ont été proposées, à savoir :

- « Histoire(s) de la couleur » par Pierre Stringa, responsable culturel de la Maison Visinand ;
- « Promenades colorées dans quelques œuvres de Courbet, Hodler, Vallotton, Kokoshka et Alechinsky » par Fabienne Aellen, chargée de communication du Musée Jenisch ;
- « C'est le pied ! » Atelier créatif (dès 8 ans) avec Ruth Vetterli.
- « Journée mondiale du Livre » : à cette occasion, la bibliothèque a accueilli M. Pierre Smolik pour présenter son livre « Georges Haldas, l'invisible au quotidien », en compagnie de M. François Deblüe.
- « La Nuit du Conte : histoire de rire ». M. Xavier Alfonso, comédien, a improvisé deux contes, l'un tout public, et l'autre pour les adolescents et les adultes. Ces deux prestations impliquaient une participation active du public.

Section jeunesse :

- animations et lectures diverses pour les classes primaires de Montreux et Clarens ;
- Un spectacle « De bric et de broc, les contes de la vieille breloque » par Claire-Anne Magnollay, conteuse ;
- Exposition commentée « A la découverte d'Anthony Brown »
- Contes de Noël, fabrication de biscuits.

Commission Culturelle Consultative

La Commission culturelle consultative anciennement Commission des partenaires (dénomination utilisée par le préavis 21/2004). Cette Commission ne s'est plus réunie depuis le 12 novembre 2007 et comporte selon la Municipalité les personnes suivantes :

- Mme Edith WILLI, Présidente, Conseillère municipale;
- M. Laurent WEHRLI, Syndic et Député;
- Mme Jacqueline PELLET, Conseillère municipale;
- Mme Juliane BAUMANN, Conseillère communale, (UDC) ;
- M. José JORGE, Conseiller communal, (SOC) ;
- M. Aurelio MASTROPAOLO, Conseiller communal, (VER) ;
- M. Pierre-Yves NICOULAZ, Conseiller communal, (PLR) ;
- M. Mathias OCH, Conseiller communal, (ML).

Le secrétariat est assuré par Mme Laurence Frasseren, Secrétaire à la Direction Economie, Culture et Tourisme. Les partenaires de la Commission sont :

- Association des concerts St-Vincent : M. Nicolas GUDET;
- Association du Musée de Montreux : M. Urs BUFF;

- Conservatoire de musique et Ecole de Jazz de Montreux-Vevey-Riviera : M. Jean-Claude REBER;
- Association de la Maison Visinand : M. Pierre STRINGA;
- Fondation de la Saison Culturelle : M. Pascal PELLEGRINO;
- Fondation du Festival du rire de Montreux : M. Grégoire FURRER;
- Fondation du Montreux Choral Festival : M. Jean BERTALMIO;
- Fondation du Montreux Jazz Festival : M. Mathieu JATON;
- Fondation du Septembre Musical : M. Laurent MAIRE (ad interim) ;
- Mme Sandra LAYDU-MOLINARI (ad interim) ;
- Fondation du Théâtre Montreux Riviera : Mme Khany HAMD AOUI;
- Fondation pour l'encouragement à la création artistique et le soutien à la culture : Mme Christine CHEVALLEY;
- Montreux Music & Convention Center : M. Rémy CREGUT;
- Nouvel Espace Dancers (NED) : M. Julien HOTTINGER;
- Z-Productions : M. Willy ZUMBRUNNEN
- l'Association Tous en Chœur ;

Il était reconnu par la Municipalité que la dernière réunion de cette Commission a eu lieu en 2007 et qu'aucune nouvelle réunion n'a eu lieu jusqu'au 31 décembre 2013.

L'explication de Mme la municipale Edith Willi selon laquelle la Commission ne s'est jamais réunie depuis 2007 parce qu'elle n'avait pas de nouveaux sujets à traiter est insuffisante.

Vœu n° 2

La Commission de gestion souhaite que la Commission culturelle consultative se réunisse au moins une fois par an, afin de discuter des nombreuses questions que soulève la gestion de la culture à Montreux et sur la Riviera.

Saison culturelle de Montreux

Sous la dénomination de « Saison culturelle de Montreux », la Municipalité de Montreux a mis en place un outil afin de mettre en pratique sa politique culturelle en relation tout particulièrement avec l'Auditorium Stravinski et le Miles Davis Hall, ou d'autres salles du district de Montreux.

Cet outil a pris la forme d'une fondation, la Fondation de la Saison Culturelle de Montreux (FSCM) ; la motivation de la création et ses objectifs figurent dans le rapport préavis 21/2004 adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 1^{er} septembre 2004 ; cette création a été entérinée le 23 novembre 2005 par acte authentique passé devant notaire et inscrit au registre du commerce du canton de Vaud.

Selon cet acte authentique, la Fondation a pour but, « la gérance et l'administration artistique de la Saison culturelle de Montreux ». Pour ce faire, elle organise, coproduit, échange, accueille ou crée toute forme de spectacles, de manifestations ou d'animations culturelles dans l'Auditorium Stravinski et le Miles Davis Hall, propriétés de la Commune de Montreux, ou dans d'autres salles du district Riviera, conformément aux objectifs fixés dans le préavis 21/2004 adopté par le Conseil communal de Montreux dans sa séance du 1^{er} septembre 2004.

La Fondation veille, dans toute la mesure du possible, à la programmation des activités proposées par des sociétés à vocation culturelle établies dans le district de Vevey. Elle respecte leur autonomie artistique et administrative. La Fondation est d'utilité publique et ne vise aucun but lucratif. Elle est composée de 5 membres :

- Mme Edith Willi, Présidente du Conseil de Fondation, Chargée de projets pour l'institution La Branche à Mollie-Margot, Conseillère municipale en charge de la Direction Economie, Culture et Tourisme à Montreux ;
- M. Laurent Wehrli, membre du Conseil de Fondation, indépendant, Syndic de Montreux et Président du Grand Conseil vaudois (2013-2014) ;
- M. Caleb Walther, membre du Conseil de Fondation, enseignant et Conseiller municipal à Montreux ;
- Mme Christine Chevalley, membre du Conseil de Fondation, enseignante, Syndique et Députée de Veytaux, Présidente de la Fondation des Arts et Spectacles de Vevey ;
- M. Laurent Busslinger, membre du Conseil de Fondation, conseiller personnel du Conseiller d'Etat Pascal Broulis.

L'équipe de la Saison Culturelle est composée de quatre personnes au bénéfice d'un contrat de travail de durée illimitée et d'un certain nombre d'auxiliaires, qui sont appelés lorsque le personnel fixe ne peut plus faire face au travail à effectuer, notamment au service de la billetterie.

La Fondation gère de manière autonome son personnel, mais a intégré le statut du personnel de la Commune de Montreux comme étant son propre statut du personnel, et bénéficie en cas de problème avec son personnel de l'appui et les compétences du Service du personnel de la commune de Montreux.

La Saison dispose enfin d'un corps de volontaires fort d'une soixantaine de personnes, toutes bénévoles, qui s'occupent du vestiaire, du contrôle des billets et du placement des spectateurs dans la salle où a lieu le spectacle.

Dans la pratique, la Fondation cherche à proposer à la population montreuusienne et romande des divertissements et des moments d'émotion de qualité, eu égard à la réputation et à la capacité de 1'650 places assises de l'Auditorium Stravinski.

La politique culturelle de la Fondation vise également à s'adresser à la jeunesse : c'est ce qu'elle a fait en avril 2012 par la production d'un concert-événement avec Pascal Auberson accompagné, pour l'occasion, de l'orchestre des jeunes de la Suisse romande et par l'intermédiaire de l'association « Tous en Chœur », dont le principe est d'entourer un chanteur de variétés par 200 enfants de la région.

Cette politique vise également à mettre en avant les sociétés locales et les acteurs culturels de la Riviera, dans la mesure compatible avec la grandeur de l'auditorium Stravinski. Ces acteurs culturels sont :

- le Chœur d'Oratorio de Montreux ;
- le Chœur d'Hommes de Chernex ;
- la Chanson de Montreux ;
- le Chœur Symphonique de Vevey ;
- l'Association Tous en Chœur ;

- le Centre de Danse de Montreux ;
- les établissements scolaires de Montreux (pour la réalisation de grands spectacles avec des élèves) ;
- l'Association des Concerts Saint-Vincent ;
- le Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera.

Enfin, la Fondation travaille en bonne intelligence avec les festivals importants de Montreux, soit Montreux Jazz, Montreux Comedy, Montreux Choral et Septembre Musical.

Selon le préavis 21/2004 sur la politique culturelle, 15 spectacles doivent avoir lieu en tout cas à l'Auditorium Stravinski. Ces manifestations doivent répondre au niveau de qualité attendu et être en rapport avec les dimensions de cette salle.

Sans que leur genre soit défini de manière permanente, elles doivent être suffisamment diversifiées pour intéresser un large public. La répartition devrait tendre à un minimum de 4 concerts classiques, 4 de variétés, 4 spectacles d'humour, le solde étant variable. La Fondation doit également prévoir au moins une soirée avec un but philanthropique.

La Saison culturelle a organisé 23 événements en 2013 auxquelles ont participé au total 30'893 spectateurs, payants et sur invitation. Les spectacles, qui ont eu lieu en 2013 à l'Auditorium Stravinski sont (avec indication du nombre de spectateurs) :

1)	DISNEY PIRATES	2'918 spectateurs
2)	PATRICIA KAAS	1'651 spectateurs
3)	PASSION BACH	1'187 spectateurs
4)	ROCH VOISINE	1'140 spectateurs
5)	MONTREUX CHORAL	582 spectateurs
6)	I MUVRINI	3'299 spectateurs
7)	Patrick SEBASTIEN	622 spectateurs
8)	MA VIE AVEC MOZART	1'204 spectateurs
9)	ROCK'N'ROLL LEGENDS	846 spectateurs
10)	CARMINA BURANA	1'339 spectateurs
11)	STARMANIA	1'491 spectateurs
12)	BRASS BANDS	4'950 spectateurs
13)	GAROU	1'648 spectateurs
14)	COMEDY FESTIVAL	1'651 spectateurs
15)	HENRI DES Tous en Choeur	3'284 spectateurs

Soit un total pour l'auditorium Stravinski de 29'463 spectateurs pour 20 événements (certains événements ayant eu plusieurs éditions). Les spectacles qui ont eu lieu en 2013 en dehors de l'auditorium Stravinski sont (avec indication du nombre de spectateurs) :

1)	HENRI DES A VEVEY	1'130 spectateurs
2)	R. STRAUSS AU B4-2M2C	300 spectateurs

Soit un total en dehors de l'Auditorium Stravinski de 1'430 spectateurs pour 3 événements.

L'année 2013 a connu une nouveauté avec la mise en place de ciné-concerts. L'Auditorium Stravinski a été transformé en salle de cinéma et de concert pour « Disney in Concert : Pirate des Caraïbes » les 19 et 20 janvier 2013; le public a beaucoup apprécié cette prestation.

Les sociétés de production et les fondations partenaires de la Saison sont les suivantes :

- 1) Orchestre de Lucerne, (ciné-concerts « Disney In Concerts- Pirates des Caraïbes », exclusivité pour la Suisse romande à Montreux ;
- 2) Opus One (Patricia Kaas), organisateur de concerts à Nyon ;
- 3) Chœur d'Oratorio de Montreux (Passion Bach) ;
- 4) Live Music Production (Roch Voisine, Garou), organisateur de concerts à Nyon ;
- 5) Montreux Choral Festival ;
- 6) Encore Prod (I Muvrini), producteur de spectacles à Paris ;
- 7) Montreux Comedy Festival (Patrick Sébastien + 2 dates incluses dans le MCF 2013) ;
- 8) Orchestre Confluences à Lyon (Ma vie avec Mozart) ;
- 9) RRP (Rock'n'Roll Legends), organisateur de concerts à Genève. ;
- 10) Concertus Saisonnus (Carmina Burana), organisateur de concerts classiques à Genève ;
- 11) Groupe vocal Café-Café (Starmania) ;
- 12) Association Suisse des Brass Bands (Concours suisse des Brass Bands) ;
- 13) Association Tous en Chœur (TeC Henri Dès), producteur à Vevey ;
- 14) Editions Mille-pattes (Henri Dès à Vevey), producteur à Lonay.

La Commission de programmation a un double rôle d'organisation et de consultation ; elle doit mettre en place une programmation qui évite des doublons et des redondances entre les différents spectacles proposés sur la Riviera.

Elle se réunit au moins deux fois par an, soit en automne et au printemps.

Le préavis 21/2004 indique clairement : « dans le cadre de l'élaboration de la programmation, le Directeur collaborera étroitement avec les partenaires culturels montreusiens, qui sont pour l'essentiel les fondations responsables des festivals et quelques autres institutions.

Ces partenaires sont réunis dans une Commission de programmation. En complément des actions initiées directement, ceux-ci proposeront des spectacles en vue de leur présentation dans le cadre de la Saison ». La Commission est composée des personnalités suivantes :

- Mme Edith WILLI, Présidente, Conseillère municipale ;
- M. Laurent WEHRLI, Syndic et Député ;
- Mme Jacqueline PELLET, Conseillère municipale;
- Mme Juliane BAUMANN, Conseillère communale, (UDC) ;
- M. José JORGE, Conseiller communal, (SOC) ;
- M. Aurelio MASTROPAOLO, Conseiller communal, (VER) ;
- M. Pierre-Yves NICOULAZ, Conseiller communal, (PLR) ;
- M. Mathias OCH, Conseiller communal, (ML) ;

Les partenaires de la Commission sont :

- Association des concerts St-Vincent : M. Nicolas GUDET;
- Association du Musée de Montreux : M. Urs BUFF;
- Conservatoire de musique et Ecole de Jazz de Montreux-Vevey-Riviera : M. Jean-Claude REBER;
- Association de la Maison Visinand : M. Pierre STRINGA;
- Fondation de la Saison Culturelle : M. Pascal PELLEGRINO;
- Fondation du Festival du rire de Montreux : M. Grégoire FURRER;
- Fondation du Montreux Choral Festival : M. Jean BERTALMIO;
- Fondation du Montreux Jazz Festival : M. Mathieu JATON;
- Fondation du Septembre Musical : M. Laurent MAIRE (ad interim) ;
- Mme Sandra LAYDU-MOLINARI (ad interim) ;
- Fondation du Théâtre Montreux Riviera : Mme Khany HAMDAROU;

- Fondation pour l'encouragement à la création artistique et le soutien à la culture Mme Christine CHEVALLEY;
- Montreux Music & Convention Center : M. Rémy CREGUT;
- Nouvel Espace Dancers (NED) : M. Julien HOTTINGER;
- Z-Productions : M. Willy ZUMBRUNNEN.

La Cogest a appris que la seule réunion de la Commission de programmation au printemps 2013 avait été convoquée par M. Pellegrino, directeur de la Saison, et non pas par Mme la Présidente, de manière expéditive, avec une convocation envoyée seulement quatre jours avant la date effective de la réunion, à des personnes effectuant souvent des voyages à l'étranger et ayant des obligations professionnelles très lourdes.

Le résultat est qu'à la connaissance de la Cogest, seul un directeur de festival était présent ; d'autre part, la programmation des événements était déjà faite et devait uniquement être présentée à la Commission de programmation.

Cette manière de faire est contraire à la lettre et à l'esprit du préavis 21/2004, parce que la Commission a été empêchée de facto de se réunir de façon fonctionnelle et d'échanger sur des propositions.

Le fait qu'il existe des échanges informels lors de rencontres entre les différents acteurs de la culture à Montreux n'est pas une excuse aux dysfonctionnements de la Commission de programmation.

Il paraît, à la Cogest, qu'en fait tout rôle a été enlevé à la Commission de programmation ; cette réunion du printemps 2013 n'avait aucun sens, et il n'y a eu aucune séance en automne, ce qui la conduit à constater qu'en 2013, il n'y a eu aucune séance utile de la Commission de programmation.

De plus, il faut relever que la gestion de la culture est un exercice délicat ; pour toutes ces raisons, la Cogest ne peut accepter que le rôle de la Commission de programmation soit réduit à rien et dès lors exprime le vœu suivant :

Vœu n° 3

La Commission de gestion demande instamment que la Commission de programmation soit rétablie dans son rôle de proposition et d'échange et qu'elle soit convoquée suffisamment à l'avance afin de réunir le plus possible de hauts responsables, à une fréquence utile, mais au moins une fois au printemps et une fois à l'automne conformément au préavis 21/2004.

Les rapports entre le Service des finances de la commune de Montreux et la Fondation de la Saison culturelle de Montreux sont très étroits : toutes les factures et tous les cachets à payer sont visés par la Présidente et le Directeur de la Saison ; sur la base de ces documents, le Service des finances de la commune effectue le versement depuis le compte bancaire de la Saison.

En ce qui concerne les 15 événements organisés par la Saison, les frais sont facturés à la Saison par le 2M2C qui transmet après visa les factures à la Direction de l'Economie, de la Culture et du Tourisme ; la Cogest a pu prendre connaissance de deux de ces documents fournis à titre d'exemple.

La Saison a comme vérificateur des comptes la fiduciaire Lambelet à Lausanne (dernière vérification en 2012). Les comptes de la Saison sont publiés chaque année dans le cahier des comptes communaux.

La subvention communale pour organiser au moins 15 événements par année s'élève à Fr. 427'710.- (compte 150.3653.01). Cette subvention a pour but de prendre en charge le montant de la location de l'Auditorium Stravinski, qui se décompose comme suit (prix pour un événement) :

- Loyer régie et scène : Fr. 5'500.- ;
- Loyer B4 et Auditorium : Fr. 21'000.- ;
- Soit au total Fr. 26'500.- HT, ou Fr. 28'620.- TTC.

Dans la règle, il n'y a pas d'utilisation de l'Auditorium à des montants inférieurs aux Fr. 26'500.- (+ TVA) payés par la Saison et indiqués ci-dessus. Les exceptions en 2013 sont les suivantes :

- Festivités en l'honneur du Président du Grand Conseil ;
- Soirée en hommage à Claude Nobs ;
- Concert scolaire de l'Etablissement primaire de Montreux-Veytaux.

Pour chaque événement, le 2M2C envoie une facture globale de l'événement à la Saison, qui la vérifie et la paie. La Saison envoie ensuite une facture spécifique à la Commune, Direction de l'Economie, de la Culture et du Tourisme, qui l'impute sur le compte ad hoc. Cela signifie qu'aucune subvention communale n'est versée s'il n'y a pas eu de spectacle ; par ailleurs, si la Saison souhaite organiser plus de 15 dates et que le montant annuel de la subvention communale est épuisé, elle en assume entièrement le risque financier.

En réponse à la Cogest qui s'interrogeait sur le montant de la subvention par siège, la Municipalité répond que la subvention par siège s'élève à Fr. 13.36.

La base du calcul effectué est le suivant : la Saison a organisé 20 événements à l'auditorium Stravinski pour un total de 29'463 spectateurs et a reçu une subvention communale pour un montant total de Fr. 393'660.-

Les prix sont extrêmement variables pour les sièges de l'auditorium Stravinski ; néanmoins, on peut retenir les fourchettes suivantes :

- Première catégorie : entre Fr. 65.- et Fr. 85.-
- Deuxième catégorie : entre Fr. 45.- et Fr. 75.-
- Troisième catégorie : entre Fr. 30.- et Fr. 65.-

Les enfants de moins de 16 ans payent en général entre Fr. 20.- et Fr 45.-, toutes catégories confondues.

Mais le spectacle « Disney In Concert - Pirates des Caraïbes », dont les frais sont importants parce qu'il comporte une double projection de films, des droits de diffusion et les frais propres à un orchestre et un chœur Lucernois de 140 personnes qui ont résidé à Montreux pendant deux jours, avait un prix en première catégorie de Fr. 225.- et en deuxième catégorie de Fr. 95.-.

La Saison fixe le prix de ses propres spectacles en s'appuyant sur 1'200 places payantes théoriques, soit 500 places en première catégorie, 400 places en deuxième catégorie et 300 places en troisième catégorie sur 1'650 places ou 1'700 places suivant la configuration de la salle.

La Saison produit un tiers des spectacles proposés par l'Auditorium Stravinski, et dont elle est responsable du prix des places, les deux autres tiers étant proposés par d'autres producteurs qui fixent eux-mêmes le prix des places suivant le marché.

La Saison ne touche aucun pourcentage sur la billetterie d'événements non produits par la Saison Culturelle. La Saison a un accord de coproduction avec l'association Tous en Chœur, qui lui reverse une partie des bénéfices correspondant à la part de coproduction de la Saison (qui est environ de 8% du budget de Tous en Chœur). Cependant, il ne s'agit pas d'un pourcentage sur la recette. En effet, en 2013, les deux spectacles n'ayant généré aucun bénéfice (les places étaient bon marché : de Fr. 31.- à Fr. 39.-), la Saison n'a logiquement rien encaissé.

La Cogest a pu examiner le tableau des recettes de la billetterie. Elle a demandé par deux fois par écrit, puis oralement lors de la rencontre avec le service de la culture, à connaître précisément le nombre de billets vendus, par catégorie, y compris le nombre d'invitations, pour chaque spectacle.

Après avoir admis que les productions assurées par des partenaires extérieurs bénéficiaient du secret des affaires, la Cogest a limité sa demande aux seules productions assurées par la Fondation pour la saison culturelle. En raison de réponses incomplètes, contradictoires et peu crédibles, la Cogest n'a pas obtenu le nombre d'invitations distribuées pour chaque production assurée par la Fondation.

La Cogest déplore cette absence de réponses à une demande légitime.

Dans le cadre de l'entretien avec le service de la Culture, il a notamment été affirmé tout d'abord que ces chiffres 2013 n'étaient pas disponibles dans le détail, en raison du départ de l'administratrice. Une réponse peu crédible, sachant que la Saison culturelle bénéficie d'un système de billetterie informatisée. Une réponse par ailleurs très inquiétante, car sous-entendant un manque de gestion grave.

Dans un deuxième temps, le service de la culture a prétendu que réunir ces chiffres prendrait beaucoup de temps. S'agissant des seules productions de la Fondation, soit quatre au total, cette deuxième excuse est inacceptable, quatre mois après la fin de la période comptable (31.12.2013). Elle supposerait que les déclarations aux sociétés de gestion des droits d'auteurs n'ont pas été faites, puisque ces déclarations se basent sur les rapports de vente, par catégorie, y compris les invitations.

Elle explique que comme pour les avions, tout siège non vendu est un siège perdu, dans le sens qu'il ne rapporte rien et ne permet pas de couvrir les frais.

A la différence cependant d'un avion, si une salle est faiblement remplie, les spectateurs et les artistes sentiront une gêne, ce qui influencera de manière négative la manière de percevoir le spectacle.

En cas de mévente, la Saison a plusieurs solutions : L'annulation, comme le concert lié au « Nouvel an chinois », mais cette solution donne une mauvaise impression auprès de la clientèle ; Fermer le balcon de l'auditorium, ce qui permet de concentrer les spectateurs sur le parterre.

Faire des actions promotionnelles, afin d'obtenir 800 spectateurs, ce qui est le nombre correct pour avoir une bonne ambiance ressentie.

Les actions promotionnelles présentent l'inconvénient que les spectateurs attendent le dernier moment afin de bénéficier des promotions, ne payant dès lors plus le tarif plein, nécessaire à la couverture des frais.

Ce principe des actions promotionnelles, tel qu'énoncé ci-dessus, interpelle la Cogest : il paraît susceptible de causer de gros dégâts financiers à long terme sur les ressources financières de la Saison.

La Saison peut également recourir à des invitations ; ce procédé ne permet aucune source de revenus et est injuste à l'égard de ceux qui payent leur billets. Faire profiter les établissements scolaires et le gymnase est une bonne idée et va dans le sens du préavis 21/2004 qui dit qu'il faut ouvrir la jeunesse à la culture, mais il paraît à la Cogest qu'il faut que l'objectif soit cette ouverture à la jeunesse, et non pas un moyen de remplir la salle.

La Cogest est consciente que la gestion d'une salle est un risque ; elle estime que ce risque doit être maîtrisé et rester dans le cadre des budgets à disposition de la Saison ; la Fondation doit rester dans le cadre strict de ses objectifs; elle ne peut pas prendre des risques inconsidérés comme une société purement privée dont le but est le profit, parce qu'elle agit dans un contexte de service au public grâce à l'argent du contribuable.

En conclusion, la Cogest souhaite une offre culturelle de qualité ouverte à tous, avec la participation des organisations privées, dans le respect strict des budgets et une utilisation rationnelle de l'Auditorium Stravinski et des autres salles, afin de faire connaître au plus grand nombre de grands moments d'émotion.

La Cogest a constaté des dysfonctionnements au niveau de la Saison. Tant le management, que la gestion des relations avec le monde culturel montreuisien et la transparence doivent être améliorés.

Vœu n° 4 :

La Commission de gestion demande à ce que la Fondation de la saison culturelle tienne une comptabilité de billetterie précise incluant les invitations, pour chaque spectacle.

Stéphane Barbey
Président de la sous-commission culture

VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION

Vœux de la Commission de gestion 2014 pour l'année 2013

Vœu n° 1 :

La Commission de gestion exige de la Municipalité qu'elle clôture les préavis 26/2006 et 02/2008 afin d'éviter tout dépassement des montants alloués pour ces préavis par le Conseil communal.

Vœu n° 2 :

La Commission de gestion souhaite que la Commission culturelle consultative se réunisse au moins une fois par an, afin de discuter des nombreuses questions que soulève la gestion de la culture à Montreux et sur la Riviera.

Vœu n° 3 :

La Commission de gestion demande instamment que la Commission de programmation soit rétablie dans son rôle de proposition et d'échange et qu'elle soit convoquée suffisamment à l'avance afin de réunir le plus possible de hauts responsables, à une fréquence utile, mais au moins une fois au printemps et une fois à l'automne conformément au préavis 21/2004.

Vœu n° 4 :

La Commission de gestion demande à ce que la Fondation de la saison culturelle tienne une comptabilité de billetterie précise incluant les invitations, pour chaque spectacle.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Vu le rapport No 10/2014 de la Municipalité du 14 mars 2014 sur la gestion de la Commune pour l'année 2013,

ouï le rapport de la Commission de gestion,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

1. de prendre acte du présent rapport,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013

Pour la Commission de gestion
du Conseil communal de Montreux

Christian Bécherraz, Président

Montreux, le 18 juin 2014

